

## Enquête sur les chasseurs québécois en 2016

**Analyse et rédaction du rapport :**

Benjamin Barrucco, économiste  
Nathaniel Bérubé-Mimeault, économiste  
Julien Dufresne-Gervais, économiste, MBA  
Nancy Lirette, BAA finances, coordonnatrice du projet

**Avec la collaboration de :**

Hugo Canuel, Alain Chainé, François Lebel, Sébastien Lefort, Gaëtan Roy du MFFP

**Photographie :**

Frédéric Lelièvre, MFFP  
Raymond McNicoll et Charles Maisonneuve, MFFP  
Fred Klus, MFFP

**Sous la direction de :**

Nancy Bédard

**Pour tout renseignement concernant le contenu de cette publication :**

Direction de la mise en valeur de la faune et de l'éducation  
Direction générale de la valorisation du patrimoine naturel  
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs  
880, chemin Sainte-Foy, 2<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1S 4X4  
[dmvfe@mffp.gouv.qc.ca](mailto:dmvfe@mffp.gouv.qc.ca)

© Gouvernement du Québec, 2018  
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

## Table des matières

LISTE DES TABLEAUX.....	5
LISTE DES FIGURES.....	7
MISE EN CONTEXTE .....	8
SCHÉMA DES PRINCIPAUX BÉNÉFICES DE LA CHASSE .....	9
OBJECTIFS .....	10
MÉTHODOLOGIE ABRÉGÉE.....	11
1- Plan de sondage.....	11
2- Collecte des données.....	12
3- Traitement.....	12
INFORMATION SUR LES PERMIS DE CHASSE .....	13
PROFIL DES CHASSEURS QUÉBÉCOIS.....	14
EXPÉRIENCE DE CHASSE .....	18
ACTIVITÉS DE CHASSE.....	20
Initiation à la chasse .....	20
Pratique de la chasse.....	23
ARMES DE CHASSE.....	25
SUCCÈS DE CHASSE ET NIVEAU DE SATISFACTION .....	26
LES DESTINATIONS DE CHASSE HORS QUÉBEC .....	27
LES DESTINATIONS, LES TERRITOIRES DE CHASSE ET LE NOMBRE DE JOURS .....	28
Les destinations de chasse .....	28
Les territoires de chasse.....	30
Le nombre de jours de chasse .....	32
LES DÉPENSES LIÉES À LA CHASSE .....	33
Dépenses courantes des chasseurs en 2016.....	33

Dépenses en biens durables des chasseurs en 2016.....	36
Dépenses en fonction de l'âge .....	38
Estimation des dépenses liées à la chasse pour l'année 2016 .....	39
CONCLUSION .....	41
ANNEXE 1 : MÉTHODOLOGIE DÉTAILLÉE.....	42
1- Plan de sondage.....	42
2- Collecte des données.....	43
3- Traitement .....	43
4- Marges d'erreur et proportions .....	45
ANNEXE 2 : CARTES .....	46
ANNEXE 3 : TABLEAUX COMPLÉMENTAIRES .....	49

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 Les différents permis de chasse vendus .....	13
Tableau 2 Sexe.....	14
Tableau 3 Âge .....	14
Tableau 4 Niveau de scolarité .....	15
Tableau 5 Catégorie d'emploi.....	15
Tableau 6 Revenu familial brut.....	16
Tableau 7 Langue maternelle .....	16
Tableau 8 Régions administratives.....	17
Tableau 9 Expérience de chasse.....	18
Tableau 10 Expérience de chasse par espèce .....	18
Tableau 11 Âge lors de la première pratique de la chasse.....	21
Tableau 12 Nombre moyen d'initiés, par tranches d'âge .....	21
Tableau 13 Nombre d'heures moyen d'une journée de chasse .....	23
Tableau 14 Nombre de partenaires de chasse.....	24
Tableau 15 Nombre de jours-activité moyen selon la destination .....	27
Tableau 16 Les régions administratives de destination.....	29
Tableau 17 Dépenses courantes moyennes en dollars pour l'année 2016 (y compris les zéros).....	34
Tableau 18 Dépenses courantes moyennes en dollars pour l'année 2016 (excluant les zéros).....	35
Tableau 19 Dépenses moyennes attribuables en biens durables en dollars pour l'année 2016 (y compris les zéros).....	37
Tableau 20 Dépenses moyennes attribuables en biens durables en dollars pour l'année 2016 (excluant les zéros).....	37
Tableau 21 Estimation des dépenses courantes en millions de dollars pour l'année 2016 .....	39
Tableau 22 Estimation des dépenses en biens durables en millions de dollars pour l'année 2016 .....	39
Tableau 23 Résumé de l'échantillon .....	44
Tableau 24 Marges d'erreur en fonction de la proportion estimée .....	45
Tableau 25 A pratiqué la chasse au Québec en 2016.....	49
Tableau 26 Première espèce de gibier chassée (excluant les activités de colletage) .....	49
Tableau 27 A personnellement abattu un animal lors de sa première chasse .....	49
Tableau 28 Initiation personnelle à la chasse .....	49
Tableau 29 A initié une autre personne .....	49
Tableau 30 A pratiqué à l'extérieur du Québec .....	50
Tableau 31 Nombre d'années prévues pour la poursuite.....	50
Tableau 32 Satisfaction envers la chasse en 2016 .....	50
Tableau 33 Nombre d'années moyen à chasser, par espèce.....	50

Tableau 34 A personnellement abattu en 2016, par espèce et pour les chasseurs déclarant posséder un permis pour l'espèce.....	50
Tableau 35 Nombre de voyages de chasse d'une journée ou moins, par espèce .....	51
Tableau 36 Nombre moyen de voyages de chasse de plus d'une journée, par espèce.....	51
Tableau 37 Durée moyenne des voyages de chasse de plus d'une journée .....	51
Tableau 38 Arme utilisée par espèce .....	52
Tableau 39 Nombre moyen de jours de chasse par territoire .....	53
Tableau 40 Partenaire habituel de chasse .....	53
Tableau 41 Destination de chasse à l'oiseau migrateur, par district .....	53
Tableau 42 Principale destination de chasse par espèce et par zone de chasse (excepté à l'oiseau migrateur) .....	54

## LISTE DES FIGURES

Figure 1 Initiation à la chasse .....	20
Figure 2 Premier gibier chassé .....	22
Figure 3 Nombre d'années prévues pour la poursuite de l'activité .....	22
Figure 4 Partenaire(s) de chasse habituels.....	24
Figure 5 Type d'arme utilisée, par espèce.....	25
Figure 6 Gibier abattu en 2016, pour les chasseurs déclarant posséder un permis pour l'espèce .....	26
Figure 7 Niveau de satisfaction des chasseurs en 2016 .....	26
Figure 8 Destination de chasse hors Québec .....	27
Figure 9 Fréquentation des territoires par espèce.....	30
Figure 10 Nombre de jours de chasse moyens par territoire et par espèce.....	31
Figure 11 Jours totaux .....	32
Figure 12 Jours moyens totaux.....	32
Figure 13 Dépenses en fonction de l'âge .....	38
Figure 14 Carte des régions administratives .....	46
Figure 15 Carte des zones de pêche et de chasse .....	47
Figure 16 Carte des districts fédéraux de chasse à l'oiseau migrateur .....	48

## MISE EN CONTEXTE

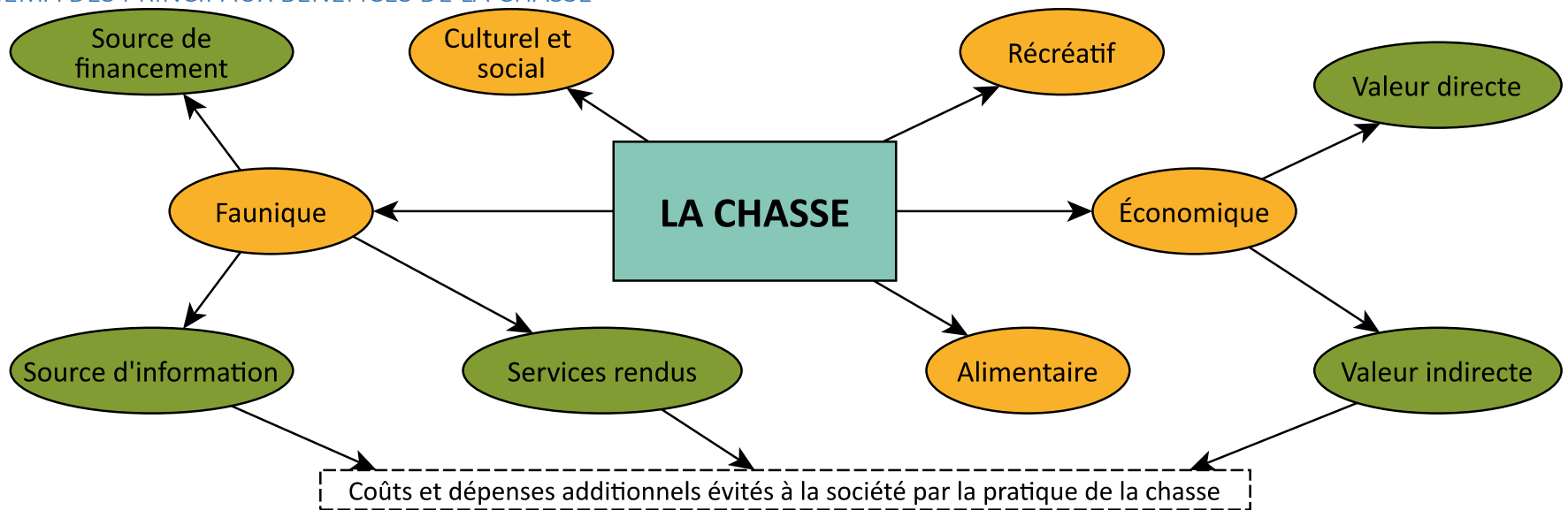
La chasse s'intègre dans l'histoire du Québec et ses rudiments se transmettent de génération en génération. Dès l'ère de la colonisation et bien avant pour les autochtones, la chasse était une question de subsistance, un mode de vie. Aujourd'hui, elle se définit autrement. Pour plusieurs, elle demeure un mode de vie. Pour d'autres, la chasse représente une activité récréative permettant d'entrer en contact avec la splendeur de la nature et de s'évader de la vie trépidante quotidienne. L'objectif premier consiste à rapporter une viande saine, biologique, non transformée et issue du terroir. Bien évidemment, cette pratique implique couramment de rapporter des produits ornementaux tels que les fourrures, les panaches, etc.

La pratique de la chasse contribue largement au tissu social et culturel du Québec. De plus, elle génère des retombées économiques importantes pour les régions éloignées où les possibilités d'emploi sont parfois limitées. Bref, c'est une activité non seulement légitime, mais étroitement encadrée. L'enjeu est d'assurer la mise en valeur de la ressource de façon responsable et durable. La chasse, c'est beaucoup plus pour la société que des dépenses et des coûts évités en lutte à la déprédation, c'est également de nombreux bénéfices méconnus du grand public. À cet effet, le schéma de la page suivante regroupe les principaux bénéfices inhérents à la pratique de cette activité.

Au Québec, la population de chasseurs est vieillissante, l'âge moyen est en hausse et l'on peut s'attendre à ce qu'une bonne partie d'entre eux abandonnent cette activité au cours des années à venir. Par contre, le Secteur de la faune et des parcs est conscient et soucieux de l'importance d'une relève forte afin d'éviter un déficit potentiel en matière d'adeptes. Cette situation pourrait avoir un effet négatif, entre autres, sur la capacité à gérer la ressource faunique et sur l'envergure des revenus issus de la vente des permis servant au financement de la gestion de la faune. Une baisse de la population d'adeptes de la chasse aurait aussi une incidence défavorable sur l'achalandage des chasseurs dans les différents territoires fauniques et sur les retombées économiques générées par cette activité en région.



## SCHÉMA DES PRINCIPAUX BÉNÉFICES DE LA CHASSE



### Faunique

#### Source de financement

- Des millions de dollars en revenus de permis servant au financement de la gestion de la faune.

#### Source d'information

- Les chasseurs sont les yeux et les oreilles pour la gestion de la faune.
- Ils peuvent être les premiers à sonner l'alarme s'il y a déséquilibre des écosystèmes.

#### Services rendus

- Un outil très efficace de gestion de la faune en matière de gestion des populations.
- Les chasseurs participent à des travaux de conservation sur le terrain.
- Ils prêtent leur voix au soutien de la gestion durable de la ressource.

#### Culturel et social

- Une tradition transmise de génération en génération.
- Un mode vie pour certains et une contribution considérable au tissu culturel et social.
- Depuis 2013, 680,4 kg de viande sauvage ont été distribués à des familles dans le besoin, grâce à un programme de don de viande « Chasseurs Généreux ».

#### Alimentaire

- Une source alimentaire saine, biologique, non transformée et issue du terroir.

### Économique

#### Valeur directe

- Les chasseurs dépensent des montants importants afin de pouvoir pratiquer cette activité dont l'injection initiale sert de base aux retombées économiques directes, indirectes et induites en matière d'emploi, de valeur ajoutée et en revenus fiscaux pour les gouvernements.

- Une contribution notable pour les régions éloignées.

#### Valeur indirecte

La chasse permet de réduire des coûts importants tels que :

- Les collisions entre véhicules et animaux sauvages;
- Les dommages aux cultures et au bétail;
- Les dommages à la propriété (particulièrement en région);
- Les dommages à l'industrie forestière.

#### Récréatif

- La chasse est une activité récréative.
- Elle permet de contempler la splendeur de la nature, de respirer de l'air frais et de s'évader de la vie moderne trépidante.

## OBJECTIFS

Cette étude vise à maintenir et à améliorer les connaissances du Ministère sur les chasseurs québécois et leurs habitudes en 2016. D'une part, elle s'inscrit dans un processus quinquennal de mise à jour des données relatives à la chasse et cherche à maintenir une continuité avec celles de 2011. De plus, cette étude répond à un besoin d'acquisition d'information et permet d'actualiser les connaissances sur la pratique de la chasse afin de s'adapter à de nouvelles réalités.

L'exercice s'applique également à obtenir des données élémentaires sur les dépenses des chasseurs. Il s'agit des données de base qui serviront au calcul des retombées économiques directes et indirectes générées par les adeptes de la chasse.

### **Espèces visées**

Notons que l'étude traite des espèces suivantes : le petit gibier, l'orignal, le cerf de Virginie, l'ours noir, le caribou, le dindon sauvage, l'oiseau migrateur. Certaines espèces ont été exclues en raison de leur caractère marginal en volume et en valeur, soit essentiellement les différentes espèces de grenouilles. Les permis de colletage et de chasse à l'aide d'un oiseau de proie ont été similairement écartés.

À titre d'information, la chasse au petit gibier inclut les espèces suivantes :

- Parmi les mammifères : le coyote, le renard, le lapin, le lièvre, le loup, la marmotte, le raton laveur;

- Parmi les oiseaux : les perdrix, la gélinotte huppée, le tétaras à queue fine ou du Canada, la carouge à épaulettes, le lagopède alpin ou des saules, le vacher à tête brune, la corneille d'Amérique, le quiscale bronzé, le pigeon biset, la caille, le colin de Virginie, l'étourneau sansonnet, le faisan, le francolin, le moineau domestique et la pintade.

La chasse à l'oiseau migrateur comprend les espèces suivantes : plusieurs espèces de canard, l'oie des neiges, la bernache et les autres oies, la foulque, la gallinule, la bécasse, la tourterelle triste, la bécassine.

## MÉTHODOLOGIE ABRÉGÉE

### 1- Plan de sondage

#### **La population ciblée**

L'ensemble des résidents québécois ayant acheté un permis de chasse pour les espèces retenues au cours de l'année civile 2016, caractérise la population ciblée par cette étude, ce qui correspond à 303 669 chasseurs.

Il importe de préciser que l'année 2016 était une année non permissive en ce qui concerne la chasse à l'original. De plus, les non-résidents sont exclus de la population cible de cette étude.

#### **Base de sondage**

La base de sondage a été tirée aléatoirement du système de vente des permis de chasse, de pêche et de piégeage du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP). Le Secteur de la faune et des parcs (SFP) s'est lui-même chargé de procéder à l'échantillonnage et de contacter les chasseurs sélectionnés.

#### **Échantillonnage**

Par souci de continuité et de comparaison avec l'étude de 2011, l'échantillon a été stratifié selon l'expérience de chasse<sup>1</sup> et s'élève à 5 004 observations, soit :

- 1 183 chasseurs de la relève, représentant ceux ayant suivi la formation de chasseurs au cours des années 2014, 2015 et 2016;
- 3 821 chasseurs expérimentés, soit ceux ayant suivi cette formation avant 2014.

---

<sup>1</sup> La définition de l'expérience de chasse est basée entièrement sur des données administratives.

## 2- Collecte des données

Cette étude repose sur des observations rétrospectives déclarées par les chasseurs québécois pour l'année 2016, par l'entremise d'un sondage auquel la majorité des chasseurs sondés ont répondu en ligne.

### **Période de collecte**

Le sondage a été réalisé du 27 février 2017 au 10 avril 2017.

### **Pondération**

Les données ont été pondérées de façon à attribuer à chaque strate<sup>2</sup> son importance réelle dans la population.

### **Marges d'erreur**

Le tableau 24, à l'annexe 1, présente un ordre de grandeur des marges d'erreur applicables aux proportions (pourcentages) dans la population et aux deux principaux sous-groupes. La marge d'erreur de toute estimation calculée sur un sous-groupe plus petit (dénnoté par « n : xxxx ») est d'autant plus grande que le sous-groupe est petit.

## 3- Traitement

Les résultats sont généralement présentés pour l'ensemble des répondants, puis selon l'expérience de chasse (chasseurs expérimentés et chasseurs de la relève). Soulignons que les totaux différents de 100 % sont dus à l'absence de réponse ou à l'arrondissement des données. Aussi, dans certains cas, les répondants pouvaient fournir plus d'une réponse. Donc, les totaux à ces questions excèdent 100 %.

### **Acronymes et abréviations :**

CE : Chasseurs expérimentés

CR : Chasseurs de la relève

Ens : Ensembles des répondants

MFFP : Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

SFP : Secteur de la faune et des parcs

---

<sup>2</sup> Une strate signifie un sous-ensemble de la population, soit, dans cette étude, les chasseurs de la relève ou les chasseurs expérimentés.

## INFORMATION SUR LES PERMIS DE CHASSE

### Les permis de chasse en 2016

Au Québec, les résidents ont acheté 521 395 permis de chasse pour les espèces retenues par l'étude. Le nombre d'adeptes s'élevait à 303 669 et représentait 3,6 % de la population. Ainsi, les chasseurs ont acheté en moyenne 1,72 permis, ce qui indique que plusieurs adeptes chassent plus d'une espèce.

Le tableau 1 illustre la répartition des permis vendus selon le type de permis. L'original, le petit gibier et le cerf de Virginie regroupent le plus grand nombre de permis et représentent 94 % des permis vendus. La chasse aux oiseaux migrateurs nécessite quant à elle la possession d'un permis délivré par le gouvernement fédéral ainsi qu'un permis de chasse au petit gibier délivré par le gouvernement québécois. À cet égard, des 167 173 chasseurs qui ont acheté un permis pour le petit gibier, 19 % se sont également procuré un permis fédéral pour la chasse aux oiseaux migrateurs.

Bien que les permis de chasse au dindon sauvage vendus représentent seulement 3 % de tous les permis vendus, un permis offert uniquement depuis 2008, cette chasse connaît une croissance fulgurante. Le nombre de permis a plus que quintuplé de 2008 à 2016, passant de 2 777 à 14 248. Le caribou représente seulement 1 364 permis vendus. Cependant, l'année 2017 est la dernière année où les adeptes peuvent pratiquer cette chasse. Dès la fin de la saison 2017-2018, un moratoire indéfini s'appliquera afin de protéger cette population en situation précaire.

Tableau 1 Les différents permis de chasse vendus

	Permis délivrés par le Québec		Permis délivrés par le Canada	
	Nombre de permis	(%)		Nombre de permis
Original	172 161	33	Oiseaux migrateurs <sup>3</sup>	31 586
Petit gibier	167 173	32		
Cerf de Virginie	151 521	29		
Ours noir	14 928	3		
Dindon sauvage	14 248	3		
Caribou	1 364	0		
<b>Total</b>	<b>521 395</b>	<b>100</b>		

<sup>3</sup> La donnée n'étant pas disponible pour l'année 2016, une moyenne des cinq dernières années sert donc d'estimation pour cette année.

## PROFIL DES CHASSEURS QUÉBÉCOIS

Les tableaux ci-dessous présentent les principales caractéristiques du profil sociodémographique de l'ensemble des chasseurs québécois et selon l'expérience de chasse, soit les chasseurs expérimentés et les chasseurs de la relève. Puisque les données administratives relatives au sexe, à l'âge et aux régions administratives de résidence sont disponibles à partir du système de vente des permis de chasse, il est possible de confirmer que l'échantillon est, selon ces caractéristiques, nettement représentatif de la population ciblée.

Tableau 2 Sexe

	CE n : 3800 (%)	CR n : 1175 (%)	Ens. n : 4975 (%)
Un homme	89	75	88
Une femme	11	25	12

Tableau 3 Âge

	CE n : 3821 (%)	CR n : 1183 (%)	Ens. n : 5004 (%)
Moins de 15 ans	0	10	1
15 à 24 ans	5	26	7
25 à 34 ans	10	24	11
35 à 44 ans	15	21	16
45 à 54 ans	21	10	20
55 à 64 ans	29	6	27
65 ans et plus	20	3	18

### Faits saillants

- La chasse est indéniablement une activité à prédominance masculine, la proportion d'hommes s'élevant à 88 %. Toutefois, il y a nettement plus de femmes chez la relève (25 %), soit proportionnellement plus du double que chez les chasseurs expérimentés.
- Les chasseurs sont en majorité âgés de 45 ans ou plus (65 %). Sans étonnement, les CR sont plus jeunes alors que 60 % d'entre eux ont moins de 35 ans contre 15 % pour les CE.
- L'âge moyen des adeptes de chasse (homme 51 ans; femme 47 ans) est supérieur à celui de l'ensemble des Québécois chez les hommes (46 ans), mais semblable chez les femmes (48 ans)<sup>4</sup>.
- Entre les chasseurs et la population en général, l'analyse de la répartition selon l'âge révèle aussi que les chasseurs sont plus âgés. En 2016, à titre d'exemple, 65 % des chasseurs étaient âgés de 45 ans et plus, alors que 53 % de la population québécoise avait 45 ans et plus.

<sup>4</sup> Les moyennes pour l'ensemble de la population sont calculées sur la population de 12 ans et plus à partir des données de l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 4 Niveau de scolarité

	CE n : 3805 (%)	CR n : 1177 (%)	Ens. n : 4982 (%)
Universitaire	17	19	18
Collégial	23	21	23
Métier	18	16	18
Secondaire	35	40	36
Primaire	4	4	4
Aucune étude structurée	1	1	1

Tableau 5 Catégorie d'emploi

	CE n : 3798 (%)	CR n : 1175 (%)	Ens. n : 4973 (%)
Employé temps plein	59	57	59
Employé temps partiel	7	7	7
Étudiant	3	27	5
Retraité	29	6	28
Personne au foyer	1	1	1
Sans emploi	1	2	1

#### Faits saillants (suite)

- En ce qui a trait à la scolarité, il n'y a pas de différence probante entre les CE et les CR. Cependant, les chasseurs s'avèrent dans l'ensemble moins scolarisés que la population. En effet, la proportion de 25 à 64 ans détenant un diplôme universitaire était de 31 % au Québec en 2016, alors que, pour les chasseurs appartenant à la même tranche d'âge, la proportion est de 18 %<sup>5</sup>.
- Quant à la catégorie d'emploi, les différences significatives observées entre la relève et les chasseurs expérimentés résident dans le pourcentage d'étudiants (27 % contre 3 %) et de retraités (6 % contre 29 %). Ces écarts s'expliquent entre autres par le plus jeune âge des chasseurs de la relève.

<sup>5</sup> Institut de la statistique du Québec, *Panorama des régions du Québec*, édition 2017.

Tableau 6 Revenu familial brut

	CE n : 3779 (%)	CR n : 1169 (%)	Ens. n : 4948 (%)
Moins de 20 000 \$	4	7	5
20 000 \$ à 39 999 \$	16	13	16
40 000 \$ à 59 999 \$	21	16	21
60 000 \$ à 79 999 \$	17	13	17
80 000 \$ à 99 999 \$	12	12	12
100 000 \$ à 119 999 \$	9	10	9
120 000 \$ à 139 999 \$	5	5	5
140 000 \$ et plus	9	10	9
Non déclaré	6	12	7

Tableau 7 Langue maternelle

	CE n : 3796 (%)	CR n : 1178 (%)	Ens. n : 4974 (%)
Français	96	95	96
Anglais	3	3	3
Autres	1	1	1

#### Faits saillants (suite)

- Puisque les CR sont majoritairement plus jeunes, on pouvait s'attendre à observer un revenu familial brut généralement moindre que chez les CE. Pourtant, aucune différence ne se manifeste entre les strates. Cela peut être attribuable au fait que plus du quart des CR sont des étudiants et que plusieurs d'entre eux résident toujours chez leurs parents, ce qui implique que le salaire de ces derniers est comptabilisé dans le revenu familial.
- Le pourcentage de chasseurs gagnant plus de 100 000 \$ (23 %) est très semblable à celui observé pour l'ensemble de la population (25 %)<sup>6</sup>.

- Les francophones sont surreprésentés chez les chasseurs, 96 % d'entre eux déclarant le français comme langue maternelle contre 79 % dans la population en général au recensement de 2016<sup>7</sup>.

<sup>6</sup> Statistique Canada, *Produits de données*, Recensement de 2016, N° au catalogue : 98-400-X2016097.

<sup>7</sup> Ibid., N° au catalogue : 98-400-X2016345.



Tableau 8 Régions administratives

	CE n : 3821 (%)	CR n : 1183 (%)	Ens. n : 500 (%)
01-Bas-Saint-Laurent	7	6	7
02-Saguenay–Lac-Saint-Jean	9	7	9
03-Capitale-Nationale	9	10	9
04-Mauricie	4	4	4
05-Estrie	7	5	7
06-Montréal	4	6	4
07-Outaouais	8	5	8
08-Abitibi-Témiscamingue	7	6	7
09-Côte-Nord	3	4	3
10-Nord-Du-Québec	1	1	1
11-Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	4	5	4
12-Chaudière-Appalaches	9	10	9
13-Laval	2	2	2
14-Lanaudière	4	5	4
15-Laurentides	8	6	8
16-Montérégie	9	12	10
17-Centre-du-Québec	4	5	4

**Faits saillants (suite)**

- Les régions comportant le plus de chasseurs sont la Montérégie avec 10 %, la Chaudière-Appalaches, la Capitale-Nationale et le Saguenay–Lac-Saint-Jean suivent avec 9 %.
- Les CR se révèlent légèrement plus nombreux dans la région de la Montérégie (12 % comparativement à 9 % pour les CE). Toutefois, ils demeurent moins nombreux dans l’Outaouais (5 % comparativement à 8 % pour les CE) et les Laurentides (6 % comparativement à 8 % pour les CE).

## EXPÉRIENCE DE CHASSE

Tableau 9 Expérience de chasse

	CE n : 3775 (%)	CR n : 1178 (%)	Ens. n : 4953 (%)
1 an ou moins	1	11	2
2 à 3 ans	3	64	8
4 à 5 ans	6	14	6
6 à 10 ans	12	3	11
11 à 20 ans	15	2	13
21 à 30 ans	17	2	16
Plus de 30 ans	48	4	44

### Faits saillants

- 44 % des chasseurs sondés déclarent chasser depuis plus de 30 ans, dont 60 % d'entre eux depuis plus de 21 ans. Ces données indiquent que les chasseurs québécois sont très expérimentés. Peu d'activités comportent autant d'adeptes avec une telle expérience dans la pratique de leur sport. Le tableau 10 illustre le nombre d'années d'expérience pour l'ensemble des chasseurs selon les différentes espèces chassées.

Tableau 10 Expérience de chasse par espèce

	Petit gibier n : 4106 (%)	Original n : 3662 (%)	Ours noir n : 1115 (%)	Cerf de Virginie n : 3445 (%)	Caribou n : 566 (%)	Dindon sauvage n : 546 (%)	Oiseau migrateur n : 1395 (%)
1 an	3	6	24	6	41	27	15
2 à 3 ans	9	12	28	12	24	41	25
4 à 5 ans	9	10	16	10	10	22	16
6 à 10 ans	14	19	17	16	12	10	19
11 à 20 ans	17	19	8	20	7	-	12
21 à 30 ans	15	16	4	15	4	-	5
Plus de 30 ans	33	19	3	20	2	-	8

### **Différence entre la strate et l'expérience de chasse**

Tel que nous l'avons mentionné dans la méthodologie abrégée, l'étude stratifie l'échantillon selon l'expérience de chasse (CR et CE) en fonction de l'année à laquelle la formation de chasseur a été suivie au lieu du nombre d'années de pratique de cette activité.

Dans le tableau 10, certaines contradictions sont observées. La correspondance se trouve imparfaite entre les strates et le nombre d'années d'expérience. En théorie, les CR devraient avoir trois années d'expérience ou moins alors que 25 % déclarent plus de trois années d'expérience. À l'inverse, on s'attend des CE qu'ils possèdent plus de trois années d'expérience alors qu'environ 4 % déclarent trois années ou moins d'expérience.

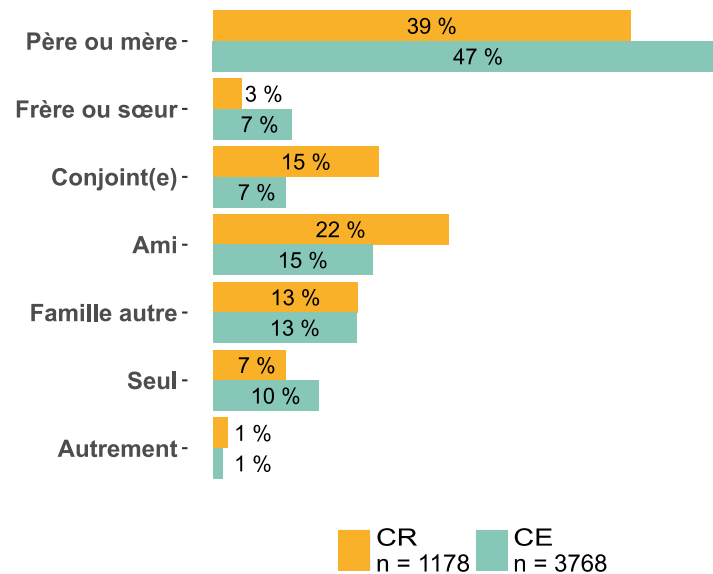
Ces différences s'expliquent en partie par le fait que plusieurs milliers de chasseurs se prévalent du permis d'initié avant de suivre la formation permettant d'obtenir le certificat du chasseur. Cela peut, en partie, expliquer que 14 % des CR aient déclaré de quatre à cinq années d'expérience. Finalement, il est possible qu'un chasseur obtienne son certificat quelques années avant de réellement commencer à pratiquer la chasse, ce qui peut expliquer les 4 % de CE déclarant trois années et moins d'expérience.

## ACTIVITÉS DE CHASSE

### Initiation à la chasse

Afin de bien comprendre comment les nouveaux adeptes en viennent à pratiquer la chasse, plusieurs questions visaient à documenter l'initiation à cette activité et la première expérience de chasse.

Figure 1 Initiation à la chasse



### Faits saillants

- La chasse est une histoire de famille, particulièrement pour les CE alors que 54 % d'entre eux ont été initiés par un membre de la famille immédiate, comparativement à 42 % pour les CR.
- À la différence des CE, plus du double des CR ont été initiés par le ou la conjointe et 7 % de plus de CR l'ont été par un ami par rapport aux CE.

Tableau 11 Âge lors de la première pratique de la chasse

	CE n : 3762 (%)	CR n : 1176 (%)	Ens. n : 4938 (%)
Moins de 15 ans	31	29	31
15 à 24 ans	48	23	46
25 à 34 ans	12	23	12
35 à 44 ans	5	14	6
45 à 54 ans	3	7	3
55 à 64 ans	1	3	1
65 ans et plus	0	1	0

Tableau 12 Nombre moyen d'initiés, par tranches d'âge

	CE	CR	Ens.
0 à 15 ans (n : 2550)	2,1	1,2	2,1
16 à 17 ans (n : 1716)	1,5	0,4	1,4
18 à 24 ans (n : 2067)	1,9	1,2	1,8
25 ans et plus (n : 2460)	2,5	1,4	2,5

#### Faits saillants (suite)

- Malgré le fait que la majorité des chasseurs (77 %) soit initiée à la chasse avant l'âge de 25 ans, on remarque que la distribution des âges tend à s'étendre lorsqu'il s'agit de CR. Les chasseurs de la relève sont plus nombreux à s'initier à cette activité à un âge plus avancé. Ainsi, 24 % des CR vivent leur première expérience de chasse lorsqu'ils sont âgés de 35 à 64 ans, contre 9 % chez les CE.
- 70 % des CE déclarent avoir initié une personne et, étonnamment, malgré le peu d'années de pratique, plus du tiers des CR ont initié quelqu'un d'autre à la chasse.
- En moyenne, les chasseurs forment 2,5 personnes à cette activité durant leurs années de pratique. Cependant, aucun indice sur le taux de maintien des initiés n'est disponible.

Figure 2 Premier gibier chassé

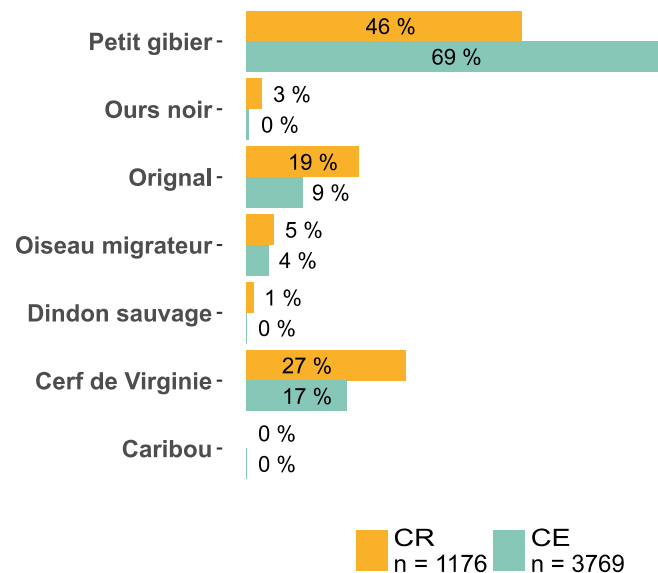
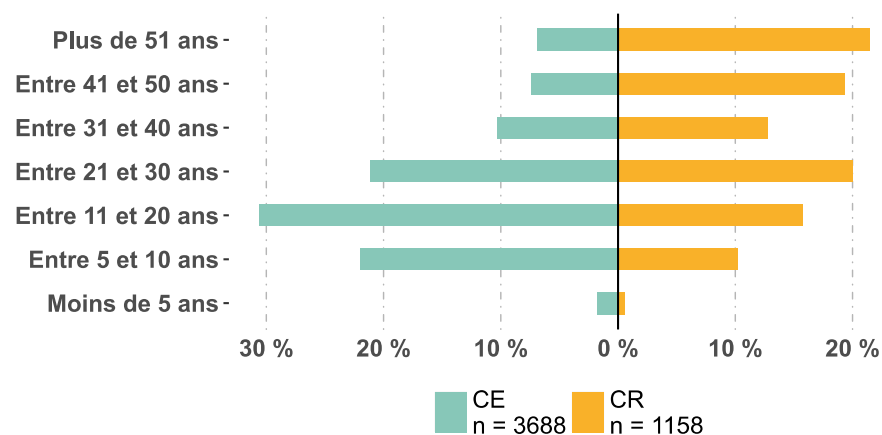


Figure 3 Nombre d'années prévues pour la poursuite de l'activité



### Faits saillants (suite)

- Comme l'illustre la figure 2, la plupart des chasseurs amorcent la pratique de la chasse par le petit gibier.
- On observe toutefois un changement net entre les CE et les CR quant au gibier chassé lors de leur l'initiation. Bien que le petit gibier reste le plus populaire, un plus grand nombre de nouveaux initiés commencent en chassant du plus gros gibier.
- Ainsi, les CR se révèlent plus nombreux de 10 % à s'initier à cette activité par la chasse au cerf de Virginie ou à l'orignal.
- En matière de succès de chasse, 6 chasseurs expérimentés sur 10 (60 %) abattent leur gibier lors de leur première chasse, comparativement à 50 % pour les chasseurs de la relève.
- Ce succès de chasse moins élevé chez les CR peut s'expliquer en partie par le fait que les CE étaient beaucoup plus nombreux à débiter par la chasse au petit gibier. Cette caractéristique de la chasse au petit gibier est explorée plus profondément à la section portant sur le succès de chasse.
- On constate à la figure 3 toute l'intensité de la passion des amateurs pour la chasse, puisqu'une forte majorité d'adeptes prévoit de continuer à pratiquer l'activité pendant une à plusieurs décennies. Bien que cette différence s'explique sans doute par l'âge moins élevé des CR, il demeure que plus de 50 % de ces derniers prévoient de continuer à chasser pendant au moins 30 ans.

## Pratique de la chasse

Quelques questions concernaient l'expérience de chasse la plus récente, à savoir qui ont été leurs partenaires de chasse et leur nombre ainsi que le nombre d'heures moyen d'une journée de chasse selon l'espèce. Les tableaux suivants présentent les principaux résultats.

Tableau 13 Nombre d'heures moyen d'une journée de chasse

	CE	CR	Ens.
Petit gibier (n : 3672)	4,4	4,7	4,4
Orignal (n : 3381)	8,6	8,4	8,6
Ours noir (n : 792)	5,0	5,3	5,1
Cerf de Virginie (n : 3150)	7,7	7,5	7,7
Caribou (n : 284)	8,1	7,8	8,1
Dindon sauvage (n : 536)	4,7	5,2	4,7
Oiseau migrateur (n : 873)	5,1	5,5	5,2

### Faits saillants (suite)

- La longueur d'une journée typique de chasse varie substantiellement d'une espèce à l'autre, la chasse à l'orignal représentant la plus longue journée et la chasse au petit gibier, la plus courte.
- Il n'y a toutefois pas de différence significative entre le comportement des CE et des CR.

Figure 4 Partenaire(s) de chasse habituels

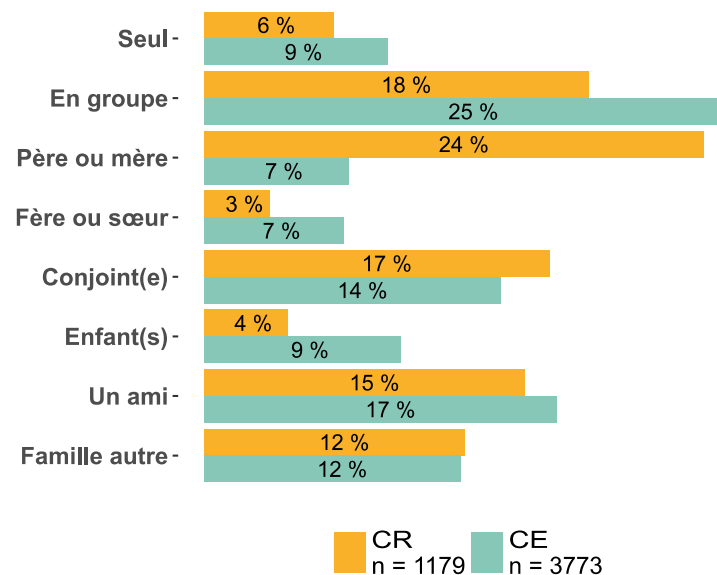


Tableau 14 Nombre de partenaires de chasse

	CE n : 3726 (%)	CR n : 1167 (%)	Ens. n : 4893 (%)
Aucun	5	4	5
1	15	17	15
2	15	19	15
3	19	18	19
4 ou 5	22	24	22
De 6 à 10	21	16	20
11 et plus	3	2	3

### Faits saillants

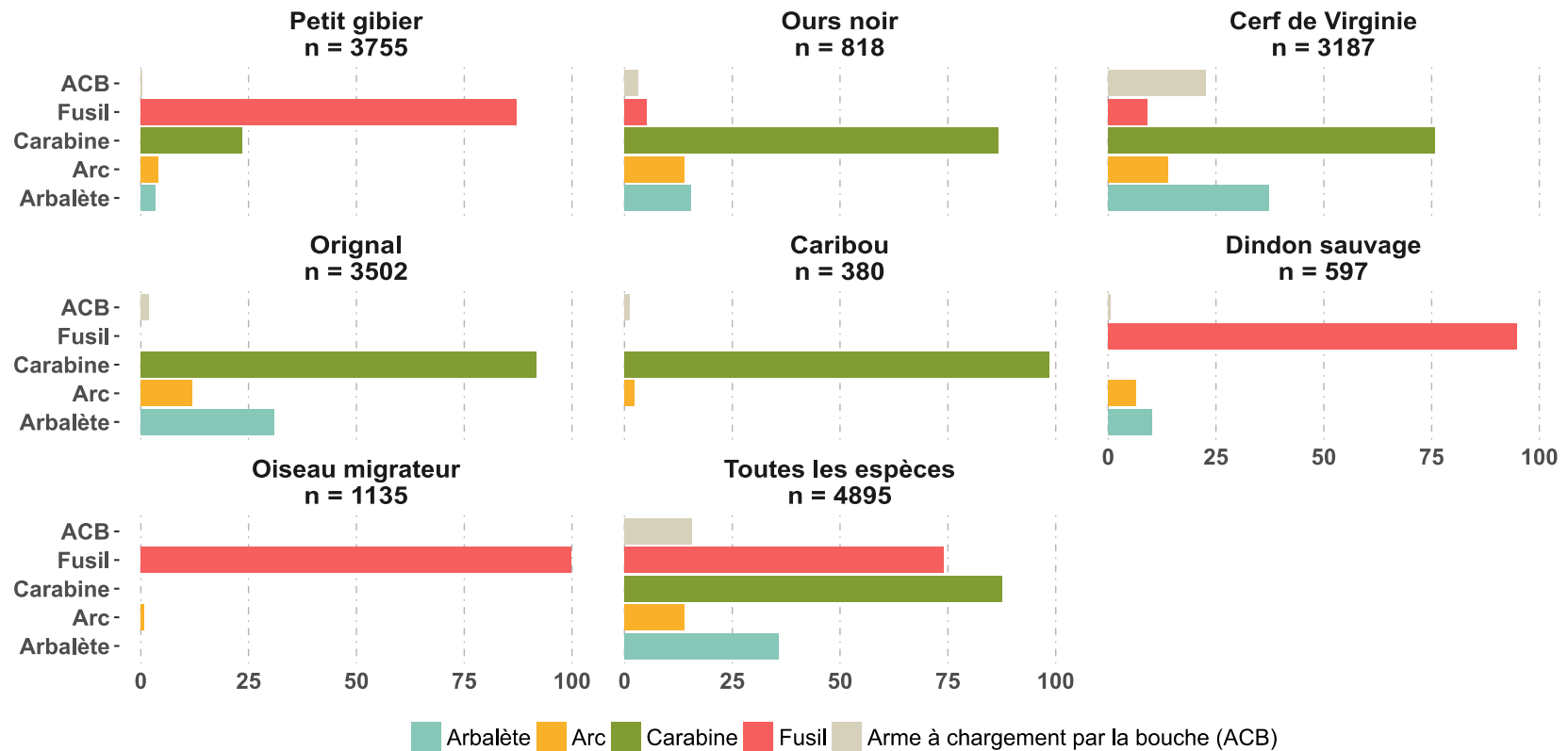
- Les CR semblent se différencier des CE, puisqu'ils sont plus nombreux à chasser avec leur père ou leur mère. Cela s'explique fort probablement par le fait qu'ils ont été récemment initiés et que la plupart des CR sont initiés par leurs parents (voir figure 1).
- Similairement, la proportion plus élevée de CE chassant avec leurs enfants s'explique probablement par la moyenne d'âge plus élevée de ces derniers.
- En moyenne, les chasseurs québécois ont 4 partenaires de chasse, soit 4 pour les CE et 3,6 pour les CR. La ventilation du nombre de partenaires dans le tableau 14 n'illustre toutefois pas de différence marquée entre les CE et les CR.
- On remarque par ailleurs qu'il ne semble pas y avoir de différence marquée entre les CE et les CR en ce qui a trait au nombre moyen de partenaires de chasse.
- Une différence importante existe toutefois entre les hommes et les femmes. Alors que 9 % des hommes déclarent pratiquer l'activité avec leur conjoint ou leur conjointe, pas moins de 57 % des femmes la pratiquent avec leur conjoint ou leur conjointe. Ces dernières sont d'ailleurs proportionnellement plus nombreuses à chasser avec un seul partenaire, soit 20 % contre 15 % pour les hommes.



## ARMES DE CHASSE

La carabine et le fusil sont largement les armes les plus utilisées, la première dominant la chasse au gros gibier et la deuxième, la chasse au petit gibier et au dindon sauvage. On remarque que la chasse au cerf de Virginie et la chasse à l'ours noir se prêtent particulièrement à une diversité d'armes, bien que la carabine reste celle de prédilection pour cette activité. On remarque également que l'arme à chargement par la bouche (ACB) est presque exclusivement utilisée pour la chasse au cerf de Virginie.

Figure 5 Type d'arme utilisée, par espèce<sup>8</sup>



<sup>8</sup> Proportion des répondants ayant déclaré au moins une arme par espèce, plusieurs réponses possibles.

Bien que certaines armes ne soient pas permises pour certaines espèces, le graphique conserve les catégories afin de faciliter la comparaison.

## SUCCÈS DE CHASSE ET NIVEAU DE SATISFACTION

Figure 6 Gibier abattu en 2016, pour les chasseurs déclarant posséder un permis pour l'espèce

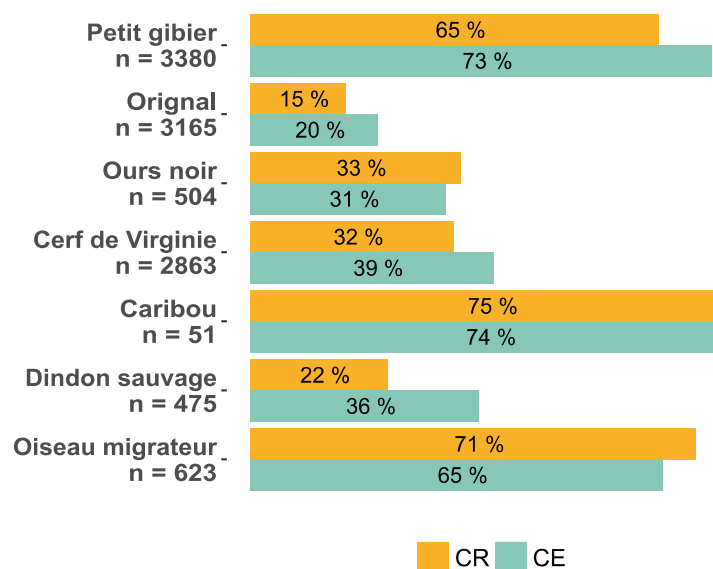
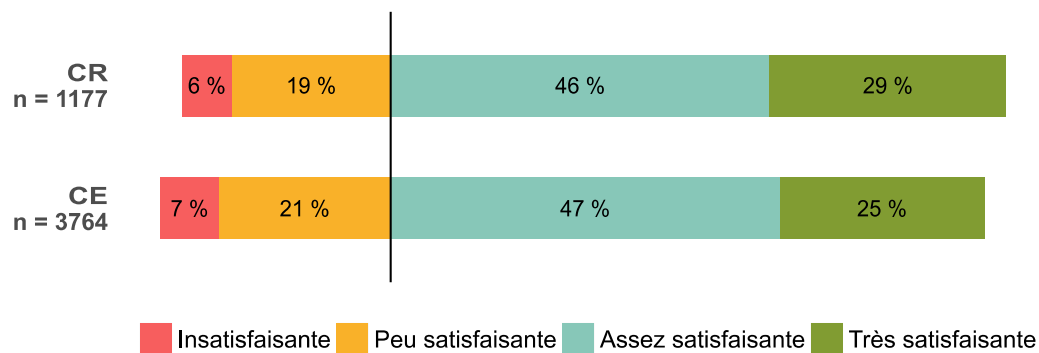


Figure 7 Niveau de satisfaction des chasseurs en 2016



### Faits saillants

- Le succès de chasse est passablement élevé, puisque plus de 68 % des chasseurs déclarent avoir abattu au moins un animal en 2016.
- Les succès déclarés pour les permis de chasse au petit gibier et aux oiseaux migrateurs s'expliquent notamment par une longue période de récolte, la possibilité de tuer une proie à de multiples reprises et la diversité de gibiers à chasser par permis. Quant au succès de la chasse au caribou, il découle du fait que ces derniers vivent en troupeau et que cette chasse est souvent supervisée par les pourvoyeurs.
- Les chasseurs expérimentés semblent obtenir un succès de chasse légèrement supérieur ou semblable (0 %-3 % d'écart) à celui des chasseurs de la relève, à l'exception de la chasse à l'oiseau migrateur où les CR déclarent un succès légèrement supérieur (6 % d'écart).

Bien que la chasse à l'orignal soit, dans la figure 6, l'activité avec le moins d'abattage déclaré, cela ne correspond pas directement au succès de chasse, puisque deux ou trois permis sont nécessaires pour abattre un orignal, selon la zone et le territoire.

Les chasseurs se déclarent généralement satisfaits de leur expérience de chasse, à plus de 70 %.

Le succès de chasse semble intimement lié à la satisfaction exprimée par les chasseurs : presque 80 % des chasseurs qui déclarent avoir abattu au moins un gibier s'estiment satisfaits ou très satisfaits de leur saison.

À l'inverse, plus de 40 % des chasseurs n'ayant pas récolté de gibier s'estiment peu satisfaits ou insatisfaits de leur saison de chasse.

## LES DESTINATIONS DE CHASSE HORS QUÉBEC

### Destination de chasse hors Québec

Parmi les chasseurs ayant pratiqué l'activité en 2016, une minorité a chassé à l'extérieur de la province, soit seulement 2 %. Étant donné leur proximité et la similarité des ressources fauniques offertes, comme le démontre la figure 8, le reste du Canada et les États-Unis sont les destinations les plus prisées par les adeptes québécois. Le nombre de jours de chasse estimé, toutes destinations confondues, représente 72 974 jours en dehors de la province. Le tableau 15 présente le nombre moyen de jours de chasse selon la destination.

Figure 8 Destination de chasse hors Québec

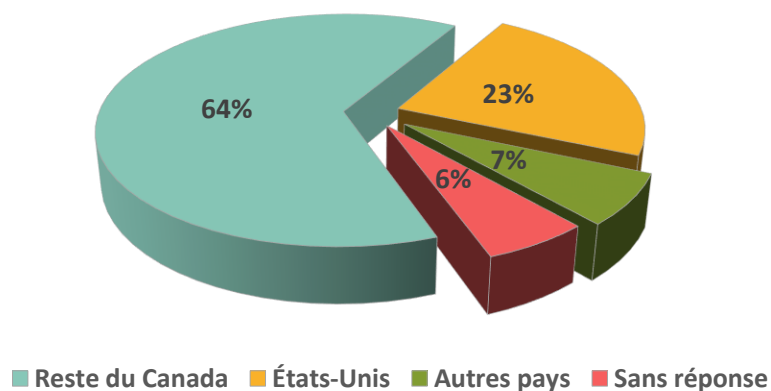


Tableau 15 Nombre de jours-activité moyen selon la destination

	Moyenne de jours
Reste du Canada (n : 60)	19
États-Unis (n : 30)	9
Autres pays (n : 19)	6

## LES DESTINATIONS, LES TERRITOIRES DE CHASSE ET LE NOMBRE DE JOURS

### Les destinations de chasse

La chasse se pratique dans presque toutes les régions du Québec, mais elle varie grandement en fonction de l'espèce chassée. Le tableau 16 illustre la répartition des chasseurs en fonction de l'espèce chassée et de la région administrative de destination. Les tableaux ventilant la fréquentation en fonction des zones de chasse ainsi que des districts pour la chasse à l'oiseau migrateur sont placés en annexe (tableaux 41 et 42). L'annexe 4 présente également des cartes des zones, des régions et des districts.

### Faits saillants

#### **District de chasse aux oiseaux migrateurs :**

- La grande majorité (73 %) des adeptes de cette chasse fréquente le district F, comprenant entre autres les régions de Québec, de Sherbrooke, de Montréal et de Mont-Laurier.

#### **Zones de chasse :**

- La zone 10 se démarque en recevant non seulement le plus grand nombre d'adeptes de la chasse au cerf de Virginie (18 %) et à l'ours noir (18 %), mais elle accueille également 20 % des chasseurs de dindons sauvages ainsi que 10 % des chasseurs de petit gibier;
- Les zones 1 et 2, situées dans l'est du Québec, ainsi que les zones 13 et 28, situées respectivement dans le nord-ouest et dans le nord, se partagent 47 % des adeptes de chasse à l'original.

#### **Régions administratives :**

- La région accueillant le plus grand nombre de chasseurs de cerfs de Virginie (18 %) et de dindons sauvages (30 %) est l'Estrie, tandis que la Montérégie reçoit le plus d'adeptes de chasse à l'oiseau migrateur (13 %);
- La chasse à l'ours noir se pratique surtout au Saguenay–Lac-Saint-Jean, en Outaouais et en Abitibi-Témiscamingue. Ces trois régions regroupent 41 % des adeptes;
- Les régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean (12 %) et de l'Abitibi-Témiscamingue (11 %) accueillent la plus grande part des chasseurs de petit gibier.

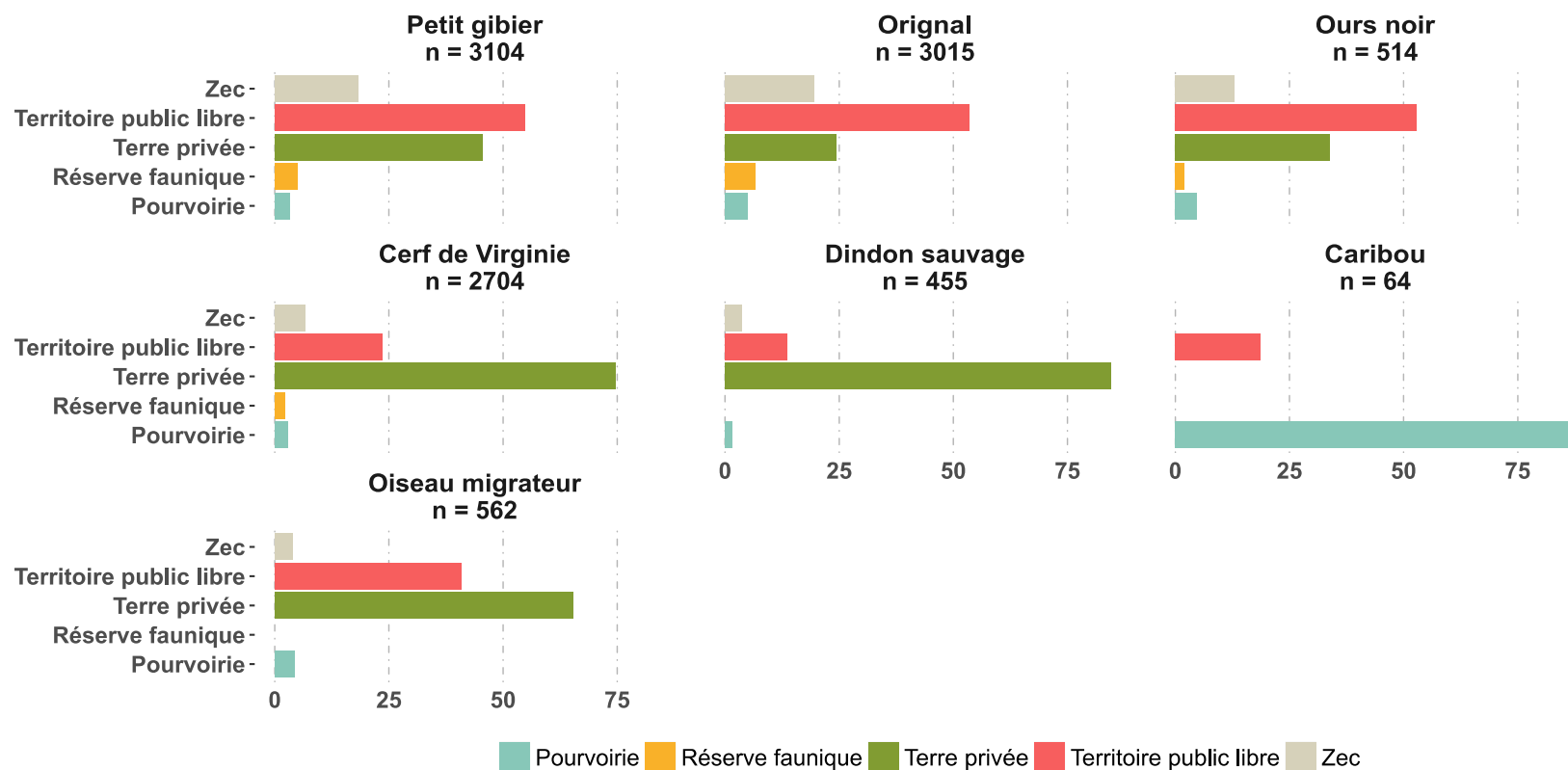
Tableau 16 Les régions administratives de destination de chasse

	Caribou n : 83 (%)	Cerf de Virginie n : 2848 (%)	Dindon sauvage n : 487 (%)	Oiseau migrateur n : 728 (%)	Original n : 3135 (%)	Ours noir n : 626 (%)	Petit gibier n : 3383 (%)
01-Bas-Saint-Laurent	-	6	-	5	14	5	8
02-Saguenay–Lac-Saint-Jean	-	1	-	9	15	13	12
03-Capitale-Nationale	-	6	3	9	6	5	6
04-Mauricie	-	2	4	6	8	9	8
05-Estrie	-	18	30	8	3	7	7
06-Montréal	-	1	1	2	0	0	0
07-Outaouais	-	15	19	7	5	15	9
08-Abitibi-Témiscamingue	-	0	-	5	15	13	11
09-Côte-Nord	-	1	-	4	6	5	5
10-Nord-Du-Québec	100	1	1	1	3	5	3
11-Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	-	4	-	3	9	5	6
12-Chaudière-Appalaches	-	14	11	10	8	4	9
13-Laval	-	0	-	0	0	-	-
14-Lanaudière	-	2	1	5	2	4	4
15-Laurentides	-	12	8	7	4	9	8
16-Montérégie	-	8	15	13	0	0	2
17-Centre-du-Québec	-	7	8	7	2	1	3

## Les territoires de chasse

L'enquête demandait aux chasseurs de déclarer le nombre moyen de jours passés à chasser chaque espèce, par territoire. Cette information permet de mesurer le taux de fréquentation par espèce et par territoire. La figure 9 exprime la proportion de chasseurs ayant déclaré au moins une journée par territoire sur l'ensemble des chasseurs ayant déclaré des jours de chasse en 2016, pour chaque espèce.

Figure 9 Fréquentation des territoires par espèce<sup>9</sup>

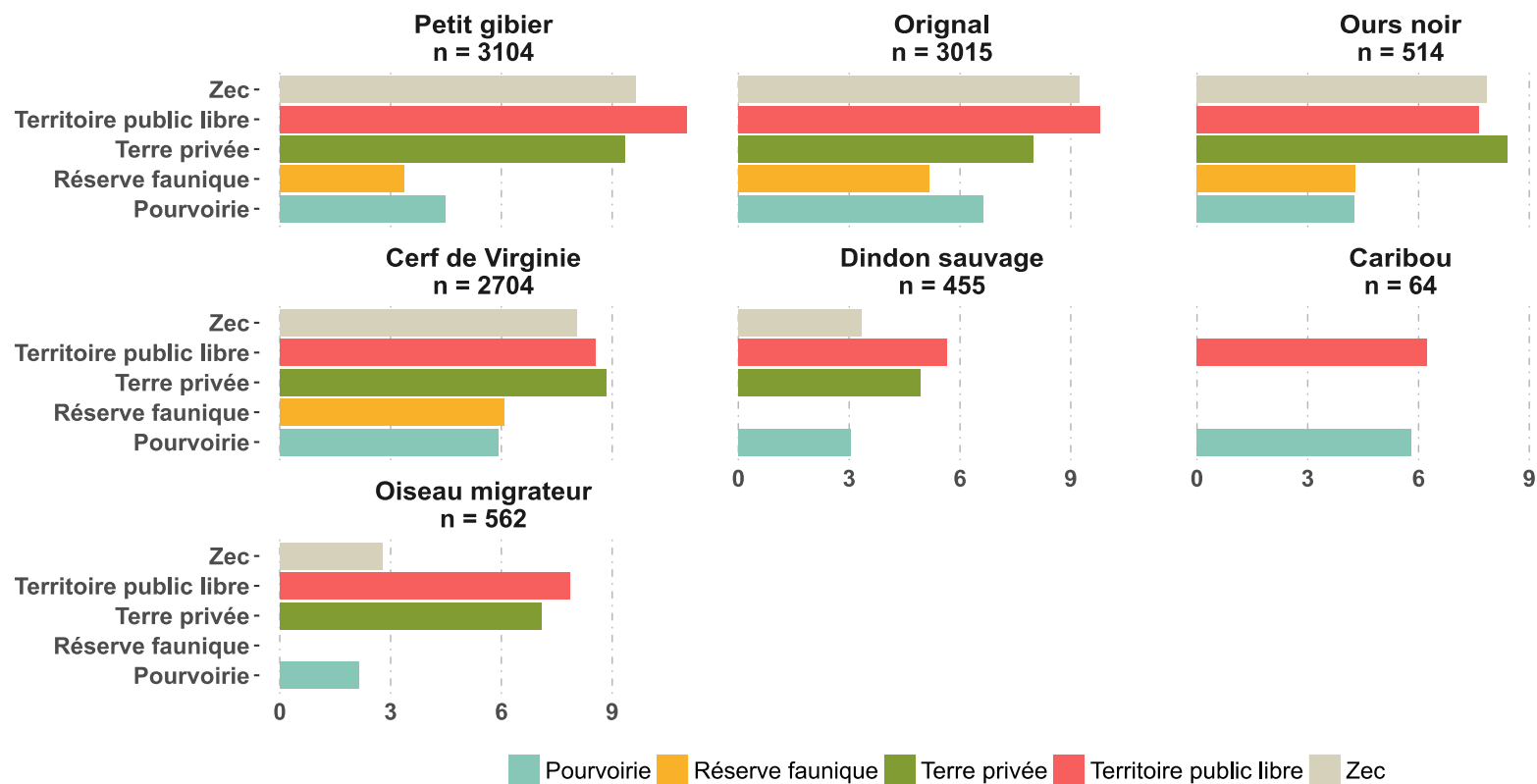


<sup>9</sup> - Plusieurs réponses possibles.

- Bien que quelques territoires ne permettent pas de chasser certaines espèces, le graphique conserve les catégories afin de faciliter la comparaison.

La figure 10 illustre la moyenne de jours par espèce et par territoire, calculée sur toutes les réponses positives par catégorie, en 2016. Chaque catégorie, c'est-à-dire un croisement territoire-espèce, a donc un échantillon moins élevé que l'ensemble de l'espèce (n : xxxx).

Figure 10 Nombre de jours de chasse moyens par territoire et par espèce<sup>10</sup>



<sup>10</sup> - Plusieurs réponses possibles.

- Bien que quelques territoires ne permettent pas de chasser certaines espèces, le graphique conserve les catégories afin de faciliter la comparaison.

## Le nombre de jours de chasse

La méthode de compilation des jours de chasse permet de calculer le nombre total de jours par répondant. La figure 11 illustre la répartition du total de jours déclarés pour l'ensemble des chasseurs et la figure 12, le nombre de jours moyen pour l'ensemble des chasseurs, les CE et les CR.

### Comparaison avec les données de 2011

On remarque une augmentation radicale du nombre de chasseurs déclarant avoir chassé plus de 30 jours, comparativement à l'étude de 2011, un fait se reflétant sur le nombre de jours moyen et, nécessairement, sur le nombre total de jours estimé, qui s'élève à 6,47 millions de jours de chasse en 2016 et s'élevait à 4,25 millions en 2011.

Il est possible que cette augmentation reflète, au moins en partie, le comportement des chasseurs. Il est également probable que la manière de compiler le nombre de jours de chasse ait influencé les réponses déclarées. Par exemple, un chasseur d'original, faisant l'expérience de la chasse à la perdrix sur le chemin du retour, aurait probablement déclaré deux jours de chasse dans le questionnaire de 2016 et une seule dans le questionnaire de 2011 qui demandait seulement le nombre de jours total. Bien que cette nouvelle ventilation par espèce et par territoire ait été jugée nécessaire afin d'obtenir des données plus détaillées, les chasseurs ont vraisemblablement gonflé le total en donnant la meilleure estimation pour chaque case de la question.

Figure 11 Jours totaux

(n : 4651)

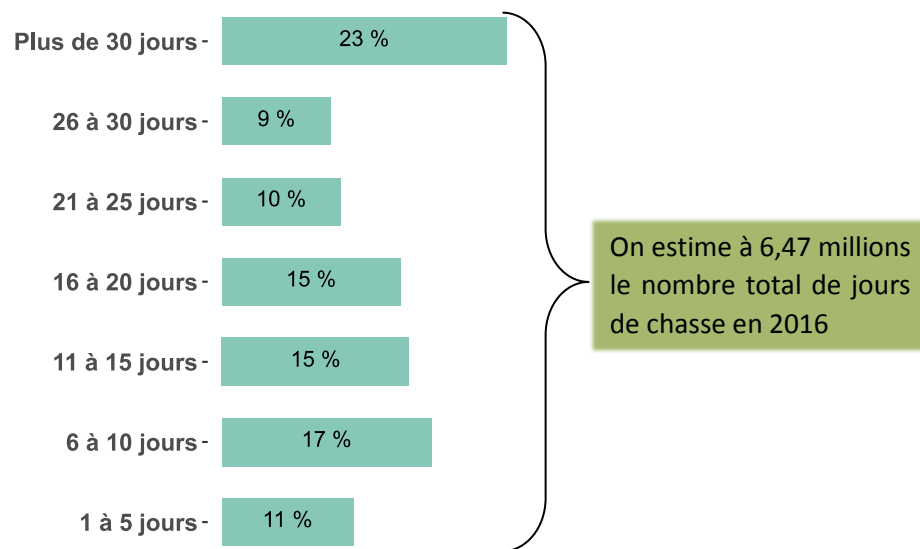
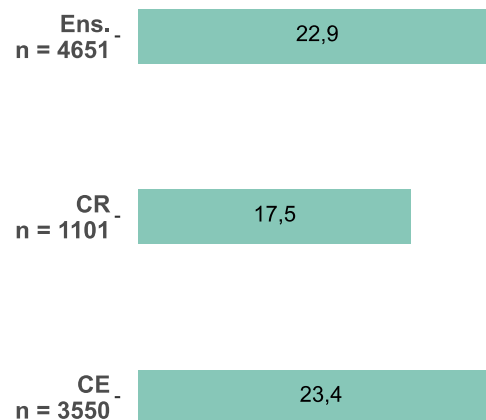


Figure 12 Jours moyens totaux





## LES DÉPENSES LIÉES À LA CHASSE

### Dépenses courantes des chasseurs en 2016

Les deux tableaux suivants ventilent les dépenses courantes moyennes pour différentes catégories de dépenses récurrentes liées à l'activité de chasse.

Le tableau 17 présente les moyennes pour l'ensemble des répondants, tandis que le tableau 18 présente les moyennes seulement pour les chasseurs ayant dépensé un montant<sup>11</sup>. Ainsi, le premier tableau est utile pour estimer la valeur globale (valeur totale divisée par tous les répondants) de chaque poste de dépense, alors que le deuxième indique une valeur moyenne plus représentative de la dépense réelle pour les chasseurs effectivement concernés par le poste de dépense.

### Faits saillants

- On estime que le chasseur québécois a déboursé en moyenne 1 560 \$ pour des dépenses courantes.
- Les frais de transport sont, généralement, la catégorie de dépenses la plus onéreuse, à 323 \$ en moyenne.
- Pour la plupart des catégories de dépenses, les chasseurs de la relève dépensent moins ou autant que les chasseurs expérimentés, sauf pour la location d'équipement de camping.
- Lorsqu'on ne considère que les chasseurs ayant déclaré un montant (tableau 18), on constate, pour certaines catégories, des dépenses moyennes significativement plus élevées que celles incluant les répondants ayant déclaré 0 \$ (tableau 17).

---

<sup>11</sup> Puisque le mode de collecte de données permettait au répondant de laisser vides des catégories de réponse et que de nombreux répondants se sont prévalus de cette possibilité, toutes ces questions laissées sans réponses ont été considérées comme équivalant à 0 \$ pour chaque catégorie de dépense.

Tableau 17 Dépenses courantes moyennes en dollars pour l'année 2016 (y compris les zéros)<sup>12</sup>

(n = 5 004)

	CE		CR		Ens.	
	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane
Frais de transport	333	200	212	100	323	200
Alimentation (nourriture, restaurant, boissons)	230	180	155	100	224	150
Droits d'accès	118	0	72	0	114	0
Frais d'hébergement (location d'équipement, chalet, hôtel, etc.)	71	0	59	0	70	0
Appâts et leurres	123	75	99	40	121	60
Permis de chasse	109	100	92	80	108	100
Location de véhicules spéciaux (4X4, VR, motoneige, etc.)	6	0	3	0	6	0
Frais d'utilisation de véhicules spéciaux	91	0	44	0	87	0
Frais récurrents liés à un terrain ou à un immeuble	237	0	122	0	228	0
Entretien d'armes et achat de munitions	69	50	67	40	69	50
Frais pour la transformation de la viande	96	0	60	0	93	0
Services d'un guide	5	0	8	0	5	0
Services d'un chien de sang	2	0	1	0	2	0
Location d'équipement de camping	1	0	1	0	1	0
Forfait	80	0	48	0	78	0
Autres dépenses courantes	32	0	31	0	32	0
<b>Total</b>	<b>1 603</b>	<b>1 050</b>	<b>1 076</b>	<b>610</b>	<b>1 560</b>	<b>1 007</b>

<sup>12</sup> Les médianes ont été ajoutées aux tableaux, puisque les moyennes sont fortement influencées par des montants élevés. La valeur ajoutée pour ce tableau est moins importante, puisqu'un nombre important de valeurs sont de 0 \$.

Tableau 18 Dépenses courantes moyennes en dollars pour l'année 2016 (excluant les zéros)<sup>13</sup>

	CE		CR		Ens.	
	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane
Frais de transport (n : 4357)	370	200	265	150	362	200
Alimentation (nourriture, restaurant, boissons) (n : 3905)	286	200	216	150	280	200
Droits d'accès (n : 1321)	420	300	322	200	414	300
Frais d'hébergement (location d'équipement, chalet, hôtel, etc.) (n : 837)	399	250	407	225	399	250
Appâts et leurres (n : 3350)	174	100	172	100	174	100
Permis de chasse (n : 4526)	120	100	103	90	119	100
Location de véhicules spéciaux (4X4, VR, motoneige, etc.) (n : 92)	306	200	196	150	298	200
Frais d'utilisation de véhicules spéciaux (n : 1655)	247	100	187	100	244	100
Frais récurrents liés à un terrain ou à un immeuble (n : 1240)	817	500	854	500	819	500
Entretien d'armes et achat de munitions (n : 3335)	101	75	108	70	101	73
Frais pour la transformation de la viande (n : 2080)	211	150	189	150	210	150
Services d'un guide (n : 112)	265	200	241	200	262	200
Services d'un chien de sang (n : 80)	113	100	106	100	112	100
Location d'équipement de camping (n : 20)	155	100	250	125	160	100
Forfait (n : 195)	1 964	1 276	1 326	950	1 917	1 200
Autres dépenses courantes (n : 398)	390	200	457	200	395	200
<b>Total (n : 4816)</b>	<b>1 655</b>	<b>1 100</b>	<b>1 138</b>	<b>660</b>	<b>1 613</b>	<b>1 050</b>

<sup>13</sup> Les médianes ont été ajoutées aux tableaux, puisque les moyennes sont fortement influencées par des montants élevés.

## Dépenses en biens durables des chasseurs en 2016

Les deux tableaux suivants ventilent des dépenses moyennes attribuables en biens durables pour différentes catégories de dépenses liées à l'activité de chasse.

Le tableau 19 présente les moyennes pour l'ensemble des répondants, tandis que le tableau 20 présente les moyennes seulement pour les chasseurs ayant dépensé un montant<sup>14</sup>. Suivant la même logique que pour les dépenses courantes, le premier tableau est utile pour estimer la valeur globale de chaque poste de dépenses, alors que le deuxième indique une valeur moyenne plus représentative de la dépense réelle pour les chasseurs effectivement concernés par le poste de dépenses.

### Concept de dépenses attribuables

Les valeurs exprimées dans les deux tableaux suivants sont calculées à partir de deux réponses au questionnaire. Le répondant devait indiquer les dépenses totales en biens durables utiles à la chasse pour chaque catégorie de dépenses et ensuite indiquer le pourcentage du précédent montant attribuable à l'activité de chasse.

### Faits saillants

- On estime que le chasseur québécois a déboursé en moyenne 1 060 \$ pour des dépenses en biens durables attribuables à la chasse.
- Presque toutes les moyennes, y compris la dépense moyenne totale précédente, sont fortement influencées par des montants très élevés à certaines catégories, notamment quant à l'achat d'équipement de chasse.
- Les chasseurs de la relève semblent avoir un comportement d'achat semblable à celui des chasseurs expérimentés, à l'exception de l'achat d'armes de chasse et d'accessoires, où leurs dépenses dépassent celles des chasseurs expérimentés.
- Ici aussi, lorsqu'on ne considère que les chasseurs ayant déclaré un montant (tableau 20), on constate, pour certaines catégories, des dépenses moyennes significativement plus élevées que celles incluant les répondants ayant déclaré 0 \$ (tableau 19).

---

<sup>14</sup> Puisque le mode de collecte de données permettait au répondant de laisser vides des catégories de réponse et que de nombreux répondants se sont prévalus de cette possibilité, toutes ces questions laissées sans réponses ont été considérées comme équivalant à 0 \$ pour chaque catégorie de dépense.

Tableau 19 Dépenses moyennes attribuables en biens durables en dollars pour l'année 2016 (y compris les zéros)<sup>15</sup>

(n = 5 004)

	CE		CR		Ens.	
	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane
Armes de chasse et accessoires	286	25	400	65	295	30
Appelants et appeaux	41	0	39	0	41	0
Vêtements, chaussures	140	78	161	100	142	78
Achat de véhicules spéciaux (motoneige, bateau, etc.)	538	0	270	0	516	0
Achat d'équipement de camping	40	0	28	0	39	0
Autres dépenses en biens durables	28	0	18	0	28	0
<b>Total</b>	<b>1 073</b>	<b>225</b>	<b>916</b>	<b>300</b>	<b>1 060</b>	<b>230</b>

Tableau 20 Dépenses moyennes attribuables en biens durables en dollars pour l'année 2016 (excluant les zéros)

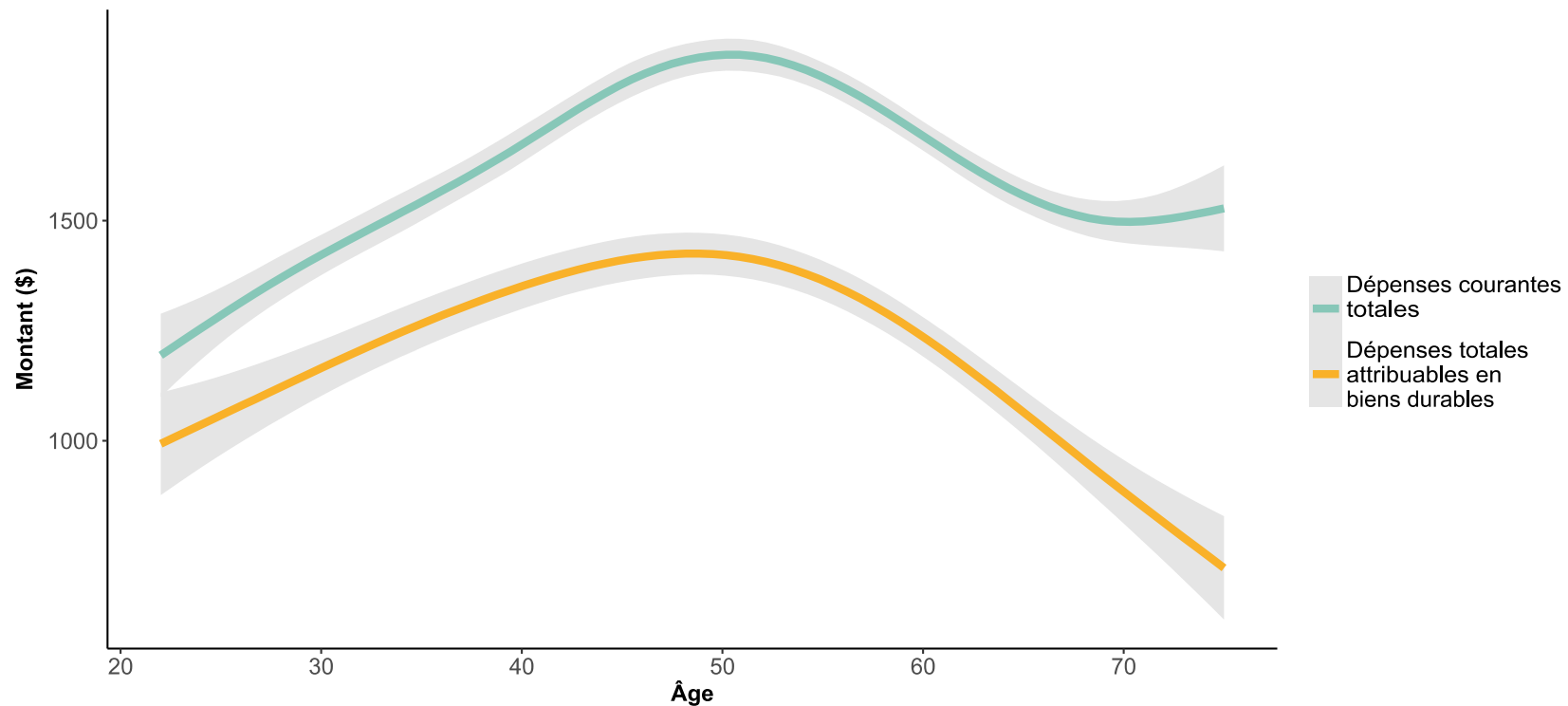
	CE		CR		Ens.	
	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane
Armes de chasse et accessoires (n : 3118)	474	150	595	300	485	150
Appelants et appeaux (n : 1585)	128	75	125	50	127	75
Vêtements, chaussures (n : 3538)	202	130	217	143	204	130
Achat de véhicules spéciaux (motoneige, bateau, etc.) (n : 522)	4 828	3 150	3 191	1 750	4 724	3 000
Achat d'équipement de camping (n : 650)	298	100	237	90	294	100
Autres dépenses en biens durables (n : 711)	186	100	157	69	184	100
<b>Total (n : 4381)</b>	<b>1 228</b>	<b>297</b>	<b>1 040</b>	<b>380</b>	<b>1 213</b>	<b>300</b>

<sup>15</sup> Les médianes ont été ajoutées aux tableaux, puisque les moyennes sont fortement influencées par des montants élevés. La valeur ajoutée pour le premier tableau est moins importante, puisqu'un nombre important de valeurs sont de 0 \$.

### Dépenses en fonction de l'âge

Les habitudes de consommation des chasseurs sont nécessairement influencées par une multitude de facteurs. Fait intéressant, les dépenses en biens durables et les dépenses courantes semblent suivre une courbe analogue en fonction de l'âge. Pour ces deux catégories, la dépense tend à augmenter jusqu'à un sommet aux environs de l'âge de 50 ans.

Figure 13 Dépenses en fonction de l'âge<sup>16</sup>



<sup>16</sup> La zone grise indique la variation du niveau de précision de l'estimation.

## Estimation des dépenses liées à la chasse pour l'année 2016

### Environ 800 millions de dollars dépensés par les chasseurs québécois en 2016

Une extrapolation directe des dépenses précédentes permet d'estimer les dépenses totales liées à l'activité de chasse pour l'année sondée. Ainsi, on estime qu'environ 473 millions de dollars ont été déboursés par les chasseurs en dépenses courantes et 321 millions de dollars, en biens durables attribuables à la chasse. En comparant les strates, la valeur passablement inférieure des dépenses totales des chasseurs de la relève s'explique en partie par les dépenses moyennes moindres de ces derniers, mais il s'agit d'abord d'un effet de leur proportion dans la population.

Tableau 21 Estimation des dépenses courantes en millions de dollars pour l'année 2016

	CE	CR	Ens.
Frais de transport	92,7	5,3	98,0
Alimentation (nourriture, restaurant, boissons)	64,1	3,9	68,0
Droits d'accès	32,8	1,8	34,6
Frais d'hébergement (location d'équipement, chalet, hôtel, etc.)	19,9	1,5	21,4
Appâts et leurres	34,3	2,4	36,8
Permis de chasse	30,5	2,3	32,8
Location de véhicules spéciaux (4X4, VR, motoneige, etc.)	1,6	0,1	1,7
Frais d'utilisation de véhicules spéciaux	25,5	1,1	26,6
Frais récurrents liés à un terrain ou à un immeuble	66,2	3,0	69,3
Entretien d'armes et achat de munitions	19,2	1,7	20,9
Frais pour la transformation de la viande	26,8	1,5	28,3
Services d'un guide	1,3	0,2	1,5
Services d'un chien de sang	0,5	0,0	0,6
Location d'équipement de camping	0,2	0,0	0,2
Forfait	22,4	1,2	23,6
Autres dépenses courantes	8,9	0,8	9,7
<b>Total</b>	<b>447,1</b>	<b>26,7</b>	<b>473,8</b>

Tableau 22 Estimation des dépenses en biens durables en millions de dollars pour l'année 2016

	CE	CR	Ens.
Armes de chasse et accessoires	79,8	9,9	89,7
Appelants et appeaux	11,4	1,0	12,3
Vêtements, chaussures	39,1	4,0	43,1
Achat de véhicules spéciaux (motoneige, bateau, etc.)	150,0	6,7	156,7
Achat d'équipement de camping	11,1	0,7	11,8
Autres dépenses en biens durables	7,9	0,4	8,4
<b>Total</b>	<b>299,2</b>	<b>22,7</b>	<b>321,9</b>

*Note : Ces données sont à interpréter avec prudence, étant le résultat d'une extrapolation à partir de données de sondage.*

## **Comparaison avec l'étude de 2011**

Les données sur les dépenses des chasseurs de l'étude de 2011 sont difficilement comparables aux données présentées ci-dessus.

L'étude de 2011 comportait moins de catégories de dépenses et ne ventilait pas ces dernières en dépenses courantes et en dépenses en biens durables comme l'étude réalisée en 2016. Ainsi, l'étude de 2011 regroupait au sein de la même catégorie les dépenses de location ainsi que les dépenses d'achat d'un même bien. La nouvelle approche a été adoptée dans le but d'arrimer les méthodes de comptabilisation des dépenses entre les activités de chasse, de pêche et de piégeage à des fins de comparaison.

On constate que la valeur combinée des catégories « Autres dépenses courantes » et « Autres dépenses en biens durables » est moindre que la catégorie équivalente de 2011, ce qui signifie que les chasseurs tenaient en partie compte des catégories absentes en 2011. En revanche, le total attribuable aux catégories additionnelles laisse entendre que les chasseurs ont inclus des dépenses qu'ils avaient exclues partiellement ou totalement en 2011. Une partie de la hausse des dépenses s'explique sans doute par une augmentation réelle des dépenses par chasseur, mais une autre partie provient vraisemblablement de l'effet de composition des catégories différentes et additionnelles.

## **Achat de véhicules et de chalets**

Deux catégories de dépenses durables ont été écartées des résultats, soit la catégorie « Achat de véhicules » (autre que « véhicules spéciaux ») et « Achat d'un chalet, camp ou terrain de chasse ». Les réponses à ces questions laissaient entendre une erreur d'interprétation de la part des répondants, associant probablement la totalité d'un montant dépensé dans les dernières années à un montant à déclarer en 2016. La valeur extrapolée de ces dépenses déclarées était irréconciliable avec les données publiques disponibles pour l'ensemble du Québec et le poids de la population de chasseurs.



## CONCLUSION

Cette étude s'inscrivait dans un processus visant à maintenir et à améliorer les connaissances du Ministère sur la population ainsi que les habitudes des chasseurs québécois en 2016 afin de s'adapter à de nouvelles réalités. En examinant les caractéristiques propres à l'expérience de chasse, il appert que les chasseurs de la relève présentent un profil différent des chasseurs expérimentés, particulièrement en ce qui a trait au genre, à l'âge, au compagnon de chasse avec qui ils ont été initiés et à l'âge auxquels ils ont été initiés ainsi qu'à l'espèce qu'ils ont commencé à chasser.

Les chasseurs expérimentés, qui sont prédominants dans l'ensemble des chasseurs, sont initiés à un jeune âge, puisque la majorité d'entre eux le sont avant l'âge de 25 ans. La moyenne d'âge des chasseurs est plus élevée que celle de la population en général. En revanche, les adeptes québécois sont très expérimentés : une majorité compte plus de 21 ans d'expérience. L'importance de susciter l'intérêt de la relève pour cette activité prend tout son sens, puisqu'il est présumé qu'une bonne partie des adeptes cesseront graduellement leur activité à court et à moyen terme étant donné qu'il s'agit d'une population vieillissante et que près de la moitié des chasseurs ont 55 ans et plus.

Bien que les chasseurs de la relève soient nettement plus jeunes, la majorité des individus sont âgés de moins de 35 ans, ces derniers sont plus nombreux à s'initier à cette activité à un âge plus avancé. L'initiation à la chasse est également moins une affaire de famille pour la relève, étant donné que la majorité est initiée par une personne autre qu'un membre de la famille immédiate. De plus, les résultats démontrent qu'il existe aussi une différence significative dans le type de gibier chassé lors de la toute première chasse. Les chasseurs de la relève sont nettement plus nombreux à commencer cette activité par la chasse au gros gibier tel que l'orignal et le cerf de Virginie. Une autre distinction fondamentale réside dans le fait que les femmes sont deux fois plus représentées chez la relève que chez les chasseurs expérimentés. Les chasseurs plus âgés ainsi que les femmes constituent assurément un segment de la clientèle affichant un important potentiel de développement.

Finalement, on retient que les chasseurs déclarent avoir chassé, en 2016, durant environ 50 % plus de jours qu'en 2011. De plus, on constate une augmentation de 47 % des dépenses totales des chasseurs en 2016 par rapport à 2011, s'élevant à environ 800 millions de dollars.

## ANNEXE 1 : MÉTHODOLOGIE DÉTAILLÉE

### 1- Plan de sondage

#### **Population ciblée**

La population ciblée est définie comme étant tous les chasseurs québécois ayant acheté un permis de chasse du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2016, et possédant le certificat du chasseur. Cette population s'élève à 303 669 personnes. Une attention particulière est accordée aux chasseurs « de la relève », définis comme les chasseurs ayant obtenu leur certificat du chasseur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014. Cette sous-population comporte 24 803 chasseurs. Ceux composant le reste de la population sont définis comme chasseurs « expérimentés ».

#### **Échantillonnage**

Les données administratives provenant de la vente de permis sont utilisées pour obtenir un échantillon représentatif de la population ciblée. L'échantillon a été tiré aléatoirement afin d'obtenir 10 000 chasseurs expérimentés et 5 000 chasseurs de la relève respectant les proportions de chasseurs par espèce dans la population<sup>17</sup>.

#### **Description du questionnaire**

Le questionnaire a été conçu par le Secteur de la faune et des parcs du MFFP et était composé de 34 questions réparties dans six sections, soit :

- 1- Information sur les permis;
- 2- Activités de chasse;
- 3- Type de gibier et types d'armes de chasse;
- 4- Destinations et territoires de chasse;
- 5- Nombre de voyages effectués et dépenses liées à la chasse;
- 6- Profil du répondant.

---

<sup>17</sup> Afin d'éviter un biais d'échantillonnage, 1 627 chasseurs de la relève de 2013 ont été reclassés en chasseurs expérimentés.

## 2- Collecte des données

La collecte en ligne était effectuée sur la plate-forme d'une tierce partie et a débuté le 27 février 2017 par l'envoi d'une lettre d'invitation aux chasseurs sélectionnés, et ce, afin de les solliciter à remplir un questionnaire. Un second envoi réalisé le 16 mars 2017, sous la forme d'une carte postale à titre de rappel, a permis de relancer ceux qui ne l'avaient pas encore rempli et de les inciter à le faire avant le 10 avril 2017.

Les répondants devaient utiliser le lien fourni pour accéder au sondage. Les options disponibles permettaient d'exiger des réponses numériques ou alphanumériques par case. Les répondants pouvaient laisser des cases vides. Les questionnaires reçus en format papier ont été intégrés aux réponses en ligne par le SFP en ajoutant chacune de ces réponses grâce aux fonctions d'administrateur de la plate-forme.

### Taux de réponse

En tout, 5 347 questionnaires ont été remplis en ligne et 417 en format papier pour un total de 5 764 participants et un taux de participation de 38,4 %.

## 3- Traitement

### Outils

Les données brutes ont été traitées à l'aide du logiciel R ainsi que des logiciels utiles à la présentation. Étant, à la base, un langage de programmation conçu pour et par des statisticiens et des analystes de données, R est librement accessible. L'ensemble des manipulations effectuées sur les données est donc réalisé par des scripts utilisant le langage R, permettant une reproduction complète, au besoin.

### Nettoyage des données

Les limitations de la méthode de collecte exigeaient de faire un tri des données brutes recueillies, lequel s'est décliné en trois étapes :

- Élimination des observations ayant un mot de passe invalide ou dupliqué, ainsi la ligne comportant le plus de réponses complètes est conservée dans le cas des mots de passe dupliqués;
- Élimination des observations n'ayant aucune réponse aux questions du profil du répondant, soit un raccourci permettant d'identifier des répondants ayant remis un questionnaire essentiellement vide;
- Nettoyage des données aberrantes, soit le retrait des réponses aberrantes à certaines questions (par exemple, un pourcentage supérieur à 100 %) ou la correction d'erreurs évidentes (par exemple, une date YYYY-MM est corrigée individuellement en YYYY).

## Données finales et pondération

Au total, 5 004 observations ont été utilisées pour la production des statistiques de ce rapport. Chaque observation a été pondérée en fonction de la strate de la population représentée de la manière suivante :

Tableau 23 Résumé de l'échantillon<sup>18</sup>

	Échantillon	Population
Chasseurs expérimentés	3 821	278 866
Chasseurs de la relève	1 183	24 803

## Représentativité des données par espèce

Puisque la technique d'échantillonnage consistait également à s'assurer d'une représentation de toutes les chasses à l'étude, certaines extrapolations peuvent être biaisées. En revanche, les statistiques par espèce bénéficient d'un degré de précision qui n'aurait pu être atteint par un tirage aléatoire sur l'ensemble de la population, notamment dans le cas du caribou. Par exemple, une estimation du nombre de chasseurs de caribou sera trop élevée, mais le nombre moyen d'heures de chasse au caribou bénéficie d'un degré de précision fiable.

---

<sup>18</sup> On constate une forte différence dans la population des chasseurs de la relève par rapport à l'étude précédente. Cette différence semble s'expliquer par la définition d'un ensemble non représentatif des chasseurs de la relève lors de la dernière étude.

#### 4- Marges d'erreur et proportions

Sauf mention explicite, toutes les statistiques présentées dans ce rapport sont calculées en utilisant la librairie Survey de R. Cette librairie permet d'obtenir efficacement des résultats pondérés tenant automatiquement compte du facteur de population finie et d'une mesure de l'effet de plan.

Chaque statistique constitue donc une estimation de la valeur dans la population ou sous-population identifiée à la question. À des fins de clarté, les marges d'erreur de ces estimations ne sont pas affichées au fil du texte.

Le tableau suivant présente une approximation des marges d'erreur applicables aux proportions présentées dans le rapport, ventilées sur l'ensemble de la population, les chasseurs expérimentés ou les chasseurs de la relève. Nécessairement, des marges d'erreur plus importantes s'appliquent aux résultats portant sur un sous-échantillon plus petit, comme les armes utilisées par les chasseurs de caribou.

Toutes les marges d'erreur sont calculées pour un intervalle de confiance de 95 %, soit 19 fois sur 20.

*Tableau 24 Marges d'erreur en fonction de la proportion estimée*

	Ensemble	Expérimenté	Relève
<b>99 % ou 1 %</b>	±0,30 %	±0,32 %	±0,48 %
<b>95 % ou 5 %</b>	±0,67 %	±0,72 %	±1,23 %
<b>90 % ou 10 %</b>	±0,92 %	±1,00 %	±1,62 %
<b>80 % ou 20 %</b>	±1,19 %	±1,28 %	±2,27 %
<b>70 % ou 30 %</b>	±1,38 %	±1,49 %	±2,58 %
<b>60 % ou 40 %</b>	±1,48 %	±1,59 %	±2,72 %
<b>50 %</b>	±1,50 %	±1,62 %	±2,78 %

ANNEXE 2 : CARTES

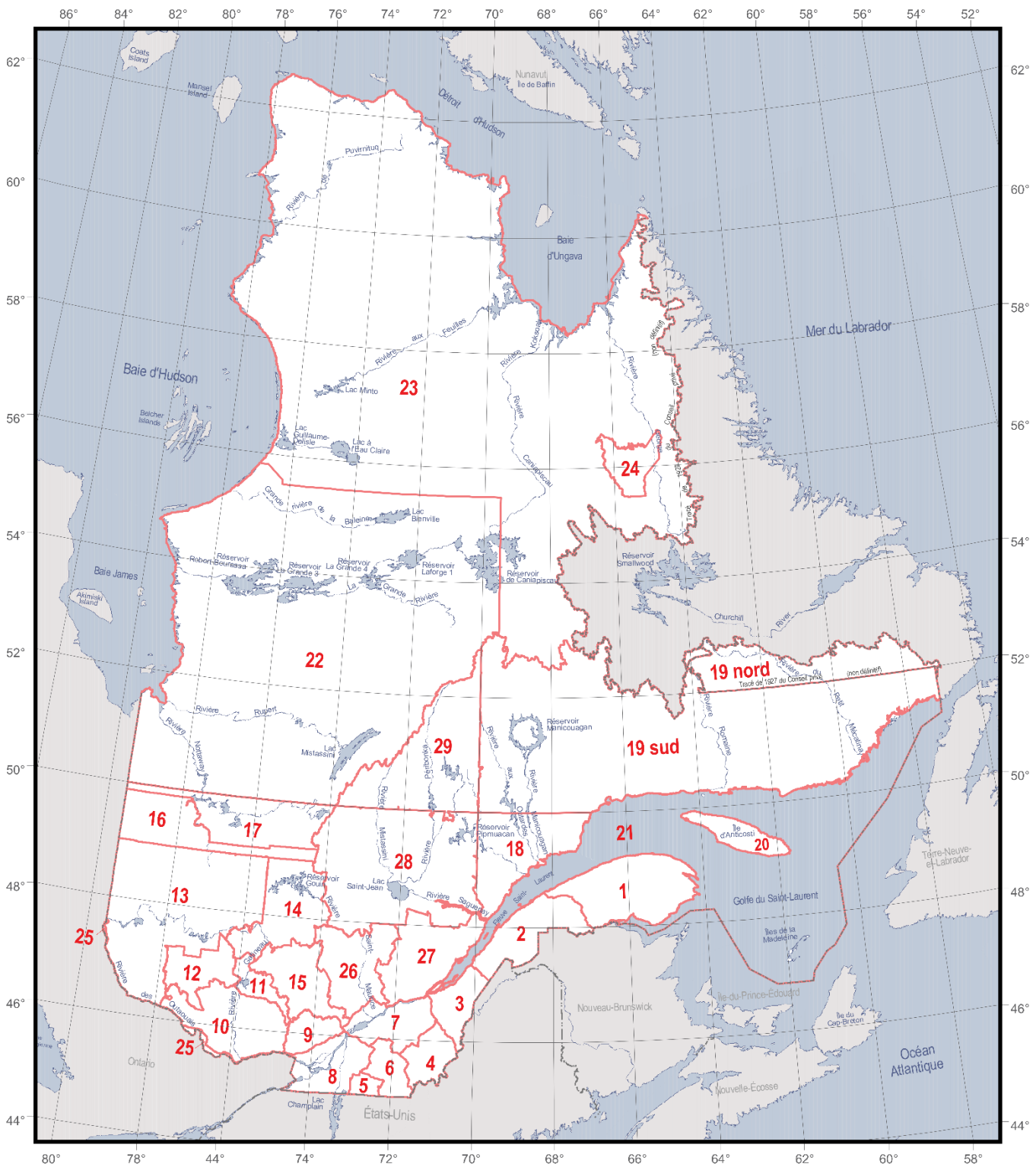
Figure 14 Carte des régions administratives<sup>19</sup>



- |                              |                                    |
|------------------------------|------------------------------------|
| 01 - Bas-Saint-Laurent       | 10 - Nord-du-Québec                |
| 02 - Saguenay–Lac-Saint-Jean | 11 - Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine |
| 03 - Capitale-Nationale      | 12 - Chaudière-Appalaches          |
| 04 - Mauricie                | 13 - Laval                         |
| 05 - Estrie                  | 14 - Lanaudière                    |
| 06 - Montréal                | 15 - Laurentides                   |
| 07 - Outaouais               | 16 - Montérégie                    |
| 08 - Abitibi-Témiscamingue   | 17 - Centre-du-Québec              |
| 09 - Côte-Nord               |                                    |

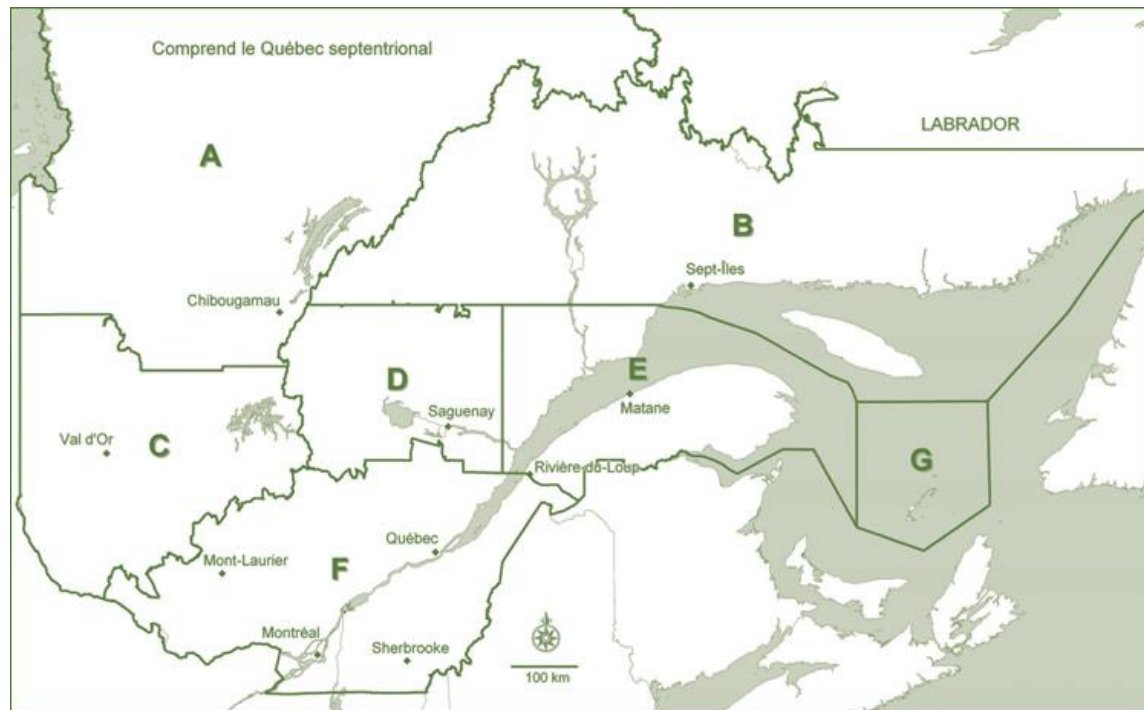
<sup>19</sup> Source : Directeur général des élections du Québec.

Figure 15 Carte des zones de pêche et de chasse<sup>20</sup>



<sup>20</sup> La zone 25 n'existe qu'en matière de pêche.

Figure 16 Carte des districts fédéraux de chasse à l'oiseau migrateur<sup>21</sup>



<sup>21</sup> Source : Environnement et Changement climatique Canada.



### ANNEXE 3 : TABLEAUX COMPLÉMENTAIRES

Cette annexe présente, de façon non exhaustive, les tableaux sous-jacents à certaines données mentionnées dans le texte du rapport ou exprimées en figures, en plus d'ajouter quelques données additionnelles.

*Tableau 25 A pratiqué la chasse au Québec en 2016*

	CE	CR
Oui	99,2 %	99,0 %
Non	0,8 %	1,0 %

*Tableau 26 Première espèce de gibier chassée (excluant les activités de colletage)*

	CE	CR
Caribou	0,2 %	-
Cerf de Virginie	16,7 %	26,6 %
Dindon sauvage	0,2 %	1,3 %
Oiseau migrateur	3,8 %	4,6 %
Orignal	9,5 %	18,9 %
Ours noir	0,5 %	2,6 %
Petit gibier	69,1 %	46,1 %

*Tableau 27 A personnellement abattu un animal lors de sa première chasse*

	CE	CR	Ens.
Oui	60,0 %	50,0 %	59,1 %
Non	40,0 %	50,0 %	40,9 %

*Tableau 28 Initiation personnelle à la chasse*

	CE	CR	Ens.
Je l'ai fait tout(e) seul(e)	9,8 %	6,7 %	9,5 %
Par la parenté	13,3 %	13,4 %	13,3 %
Par un ami	14,8 %	21,8 %	15,4 %
Par votre conjoint(e)	6,7 %	15,4 %	7,4 %
Par votre frère ou votre sœur	7,2 %	2,6 %	6,9 %
Par votre père ou votre mère	47,3 %	38,7 %	46,6 %
D'une autre façon	0,9 %	1,4 %	1,0 %

*Tableau 29 A initié une autre personne*

	CE	CR	Ens.
Oui	69,6 %	34,0 %	66,6 %
Non	30,4 %	66,0 %	33,4 %

Tableau 30 A pratiqué à l'extérieur du Québec

	CE	CR	Ens.
Oui	2,0 %	1,2 %	1,9 %
Non	98,0 %	98,8 %	98,1 %

Tableau 31 Nombre d'années prévues pour la poursuite de l'activité

	CE	CR	Ens.
Moins de 5 ans	1,8 %	0,5 %	1,7 %
Entre 5 et 10 ans	22,0 %	10,2 %	21,0 %
Entre 11 et 20 ans	30,6 %	15,7 %	29,4 %
Entre 21 et 30 ans	21,1 %	20,0 %	21,0 %
Entre 31 et 40 ans	10,3 %	12,8 %	10,5 %
Entre 41 et 50 ans	7,4 %	19,3 %	8,4 %
Plus de 51 ans	6,8 %	21,4 %	8,1 %

Tableau 32 Satisfaction envers la chasse en 2016

	CE	CR	Ens.
Très satisfaisante	24,9 %	28,7 %	25,2 %
Assez satisfaisante	47,2 %	46,0 %	47,1 %
Peu satisfaisante	20,9 %	19,3 %	20,7 %
Insatisfaisante	7,1 %	6,0 %	7,0 %

Tableau 33 Nombre d'années moyen à chasser, par espèce

	CE	CR	Ens.
Petit gibier	24,7	5,2	23,5
Orignal	18,4	4,8	17,6
Ours	7,2	2,8	7,0
Cerf de Virginie	19,1	4,0	18,1
Caribou	5,2	3,0	5,2
Dindon	3,0	1,9	3,0
Oiseau migrateur	10,5	3,2	10,1

Tableau 34 A personnellement abattu en 2016, par espèce et pour les chasseurs déclarant posséder un permis pour l'espèce

	CE	CR	Ens.
Petit gibier	73,3 %	64,8 %	72,7 %
Orignal	20,2 %	15,1 %	19,9 %
Ours	31,1 %	33,3 %	31,3 %
Cerf de Virginie	38,6 %	32,4 %	38,2 %
Caribou	74,5 %	75,0 %	74,5 %
Dindon sauvage	36,3 %	21,8 %	35,3 %
Oiseau migrateur	65,4 %	70,8 %	66,0 %

Tableau 35 Nombre de voyages de chasse d'une journée ou moins, par espèce

	CE	CR	Ens.
Petit gibier	6,2	4,7	6,0
Orignal	3,7	2,7	3,7
Ours	2,1	1,0	2,0
Cerf de Virginie	5,6	3,7	5,5
Caribou	0,1	0,0	0,1
Dindon	1,5	1,0	1,5
Oiseau migrateur	2,9	2,1	2,8

Tableau 37 Durée moyenne des voyages de chasse de plus d'une journée

	CE	CR	Ens.
Petit gibier	7,8	4,7	7,5
Orignal	21,4	19,3	21,2
Ours	5,4	1,9	5,0
Cerf de Virginie	20,6	4,0	19,4
Caribou	1,2	0,1	1,1
Dindon	5,1	0,8	4,6
Oiseau migrateur	1,9	1,1	1,8

Tableau 36 Nombre moyen de voyages de chasse de plus d'une journée, par espèce

	CE	CR	Ens.
Petit gibier	2,4	2,3	2,4
Orignal	1,8	2,1	1,8
Ours	1,2	0,8	1,2
Cerf de Virginie	2,3	1,7	2,2
Caribou	0,2	0,0	0,2
Dindon	0,7	0,5	0,7
Oiseau migrateur	1,1	0,6	1,0

Tableau 38 Arme utilisée par espèce

		CE	CR	Ens.
<b>Petit gibier</b>	Arc	4,1 %	4,2 %	4,2 %
	Arbalète	3,5 %	3,7 %	3,5 %
	Fusil	87,7 %	80,8 %	87,2 %
	Carabine	23,1 %	29,4 %	23,6 %
	Arme à chargement par la bouche	0,3 %	0,5 %	0,3 %
<b>Ours</b>	Arc	14,5 %	3,4 %	13,8 %
	Arbalète	15,6 %	11,5 %	15,3 %
	Fusil	4,8 %	8,1 %	5,0 %
	Carabine	86,9 %	84,5 %	86,8 %
	Arme à chargement par la bouche	3,2 %	2,7 %	3,2 %
<b>Cerf de Virginie</b>	Arc	14,5 %	6,2 %	13,9 %
	Arbalète	37,5 %	35,2 %	37,3 %
	Fusil	9,1 %	10,0 %	9,1 %
	Carabine	76,5 %	64,8 %	75,7 %
	Arme à chargement par la bouche	23,0 %	16,0 %	22,5 %
<b>Orignal</b>	Arc	12,3 %	6,3 %	12,0 %
	Arbalète	31,3 %	25,2 %	31,0 %
	Carabine	91,8 %	92,0 %	91,8 %
	Arme à chargement par la bouche	2,0 %	1,4 %	1,9 %
<b>Caribou</b>	Arc	2,2 %	5,2 %	2,3 %
	Carabine	98,6 %	94,7 %	98,5 %
	Arme à chargement par la bouche	1,1 %	5,2 %	1,2 %
<b>Dindon sauvage</b>	Arc	6,2 %	9,7 %	6,5 %
	Arbalète	10,3 %	8,9 %	10,2 %
	Fusil	95,1 %	91,1 %	94,8 %
	Arme à chargement par la bouche	0,7 %	0,0 %	0,6 %
<b>Oiseau migrateur</b>	Arc	0,9 %	0,5 %	0,9 %
	Fusil	99,8 %	100,0 %	99,8 %
<b>Toutes les espèces</b>	Arc	14,6 %	6,0 %	13,9 %
	Arbalète	36,5 %	26,8 %	35,7 %
	Fusil	88,7 %	76,4 %	87,7 %
	Carabine	75,0 %	62,9 %	74,0 %
	Arme à chargement par la bouche	16,2 %	9,6 %	15,7 %

Tableau 39 Nombre moyen de jours de chasse par territoire

	CE		CR		Ens.	
	Jours	n :	Jours	n :	Jours	n :
Zec	15,6	670	11,5	183	15,3	853
Pourvoirie	7,4	260	6,0	67	7,3	327
Réserve faunique	5,5	282	5,9	94	5,5	376
Territoire public	18,4	1923	14,1	508	18,1	2 431
Terre privée	16,1	2107	12,9	701	15,8	2 808

Tableau 40 Partenaire habituel de chasse

	CE	CR	Ens.
Avec la parenté	12,3 %	12,5 %	12,3 %
Avec un ami	16,9 %	15,4 %	16,8 %
Avec vos enfants	9,4 %	4,0 %	9,0 %
Avec votre conjoint(e)	14,2 %	16,5 %	14,4 %
Avec votre frère ou votre sœur	6,7 %	3,1 %	6,4 %
Avec votre père ou votre mère	6,9 %	23,9 %	8,3 %
En groupe	24,8 %	18,4 %	24,3 %
Seul	8,8 %	6,2 %	8,6 %

Tableau 41 Destination de chasse à l'oiseau migrateur, par district

	Principal n : 609	Secondaire n : 124
District A	0,6 %	1,6 %
District B	2,3 %	0,3 %
District C	4,8 %	4,5 %
District D	8,8 %	11,8 %
District E	9,6 %	15,3 %
District F	73,0 %	66,5 %
District G	0,9 %	-

Tableau 42 Principale destination de chasse par espèce et par zone de chasse (excepté à l'oiseau migrateur)

	Caribou n : 487	Cerf de Virginie n : 2487	Dindon sauvage n : 423	Orignal n : 574	Ours noir n : 574	Petit gibier n : 3024
Zone 1	-	5,2 %	-	12,5 %	4,9 %	7,7 %
Zone 2	-	4,7 %	-	10,4 %	4,9 %	6,5 %
Zone 3	-	8,9 %	3,7 %	7,3 %	3,7 %	6,7 %
Zone 4	-	9,1 %	10,6 %	3,4 %	5,9 %	5,7 %
Zone 5	-	5,1 %	8,4 %	0,4 %	1,5 %	1,4 %
Zone 6	-	11,8 %	22,9 %	0,9 %	2,1 %	3,6 %
Zone 7	-	11,1 %	13,7 %	2,9 %	3,7 %	4,6 %
Zone 8	-	7,8 %	14,8 %	0,7 %	0,8 %	2,7 %
Zone 9	-	4,3 %	3,8 %	0,6 %	2,5 %	2,4 %
Zone 10	-	18,3 %	19,7 %	4,0 %	17,7 %	10,0 %
Zone 11	-	4,4 %	0,7 %	1,7 %	2,5 %	3,0 %
Zone 12	-	0,6 %	-	1,4 %	0,7 %	0,8 %
Zone 13	-	0,3 %	-	11,9 %	10,2 %	9,2 %
Zone 14	-	-	-	4,1 %	2,7 %	2,7 %
Zone 15	-	1,6 %	0,3 %	2,3 %	4,3 %	3,1 %
Zone 16	-	-	-	2,6 %	2,3 %	2,1 %
Zone 17	-	-	-	0,5 %	1,8 %	0,8 %
Zone 18	-	-	-	4,1 %	3,4 %	3,2 %
Zone 19	-	-	-	2,0 %	2,3 %	1,9 %
Zone 20	-	1,3 %	-	0,0 %	-	0,1 %
Zone 21	-	-	-	0,0 %	-	0,1 %
Zone 22	77,3 %	-	-	0,6 %	-	0,6 %
Zone 23	22,7 %	-	-	-	0,2 %	0,0 %
Zone 24	-	-	-	-	0,1 %	0,0 %
Zone 26	-	0,6 %	0,3 %	5,5 %	4,8 %	4,8 %
Zone 27	-	4,4 %	1,2 %	6,1 %	6,3 %	4,9 %
Zone 28	-	0,5 %	-	13,4 %	10,0 %	11,0 %
Zone 29	-	-	-	1,0 %	0,9 %	0,3 %



**Forêts, Faune  
et Parcs**

**Québec** 